



**Qui sont
les jeunes ruraux ?**

**Quelles initiatives pour et par
les jeunes ruraux ?**

**Défis à venir
et débats en cours**

**Jeunes femmes rurales africaines :
contours, aspirations et perspectives**

ÉDITORIAL		3
PARTIE 1 : CADRAGE	Jeunes ruraux : qui sont-ils et pourquoi s’y intéresser ?	4
	Panorama et glossaire	6
	Jeunesse rurale africaine : deux regards à 35 ans de distance	8
PARTIE 2 : EXPÉRIENCES	L’AFOP au Cameroun : un exemple à suivre ?	11
	La politique « jeunes » du Nigeria	13
	La politique d’installation française : acquis et défis	15
	Jeunes et organisations paysannes : l’expérience du Sénégal	18
	Jeunes et accès au crédit : l’expérience du Crédit rural de Guinée	20
	Accompagner les jeunes : quels défis pour une organisation paysanne ?	22
	Former les jeunes ruraux : les conditions d’une insertion réussie	24
	Allier formation agricole et formation rurale : l’exemple des MFR	26
PARTIE 3 : DÉBATS	L’agriculture, une réponse au « chômage » des jeunes ruraux ?	28
	L’agroalimentaire : une opportunité pour l’emploi des jeunes ?	31
	Quel bilan des politiques en faveur des jeunes ruraux ?	33
	Quelle mobilisation collective des jeunes ruraux ?	36
	Radicalisme religieux : quel attrait sur les jeunes ?	38
RÉFÉRENCES	Cahiers Agricultures : un numéro sur les jeunes ruraux au Maghreb	40
	Poursuivre la lecture	42

Les opinions exprimées dans les articles ne reflètent pas nécessairement celles d’Inter-réseaux. Les articles non signés sont de la rédaction.

© Photo de couverture : Patrick Delmas, dessins p. 10, 29 et 34 : Hamidou Zoetaba, dessin p. 37 : Stew Patrikian.

Tous les articles sont libres de droit. En cas de rediffusion, merci de faire figurer la mention « © Grain de sel » et de nous envoyer une copie de la publication.

Grain de sel est imprimé sur du papier couché entièrement recyclé (*Cyclus Print*).

Le secrétariat exécutif d’Inter-réseaux Développement rural est composé à Paris de : Christophe Jacqmin (directeur), Sylvie Lopy (secrétaire de direction), Vital Pelon (chargé de mission), Liora Stührenberg (chargée de mission); et à Ouagadougou de Nadia Ouattara (chargée de mission), Flora Tamini (secrétaire comptable) et Joël Teyssier (chargé de mission).

Place aux jeunes!

SELON LES PRÉVISIONS des Nations Unies, en 2015, 23 millions de personnes arrivent chaque année sur le marché du travail en Afrique. En 2030, elles seront 32 millions. La population active africaine devrait ainsi croître de 300 millions de personnes d'ici 2030.

L'arrivée de ces jeunes va augmenter la quantité de travail disponible et ainsi la capacité productive de ces pays. Les niveaux de vie pourront progresser car le nombre de personnes actives par rapport aux bouches à nourrir va devenir plus favorable. Ce processus, appelé « dividende démographique », constitue un moment propice pour le développement économique et social des pays.

À condition que le contexte soit favorable. Car sans investissements conséquents dans la formation et l'éducation, dans les infrastructures et dans les filières productives afin de permettre à ces jeunes d'accéder à des emplois suffisamment valorisants et rémunérateurs, cette opportunité pourrait bien se convertir en risque. La pression croissante sur les migrations ou l'influence de plus en plus forte des mouvements armés dans certaines campagnes, qui concernent en particulier les jeunes, en témoignent.

Or le secteur agricole — qui emploie encore 50 à 60 % de la population dans la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne, et jusque 75 % au Sahel — aura du mal à « absorber » ces millions de jeunes. D'une part parce que la pression démographique a déjà conduit à un morcellement accru des exploitations, rendant celles-ci difficilement viables. D'autre part, parce que de nombreux jeunes, faute de rémunérations décentes et de conditions de travail et de vie attractives, se détournent de l'activité agricole, posant dans certaines régions la question du renouvellement des générations. Le développement d'activités non agricoles en milieu rural s'avère dans ces conditions absolument nécessaire.

Pour les États, la question « jeune » est ainsi devenue un enjeu majeur. Les pouvoirs publics ont multiplié ces dernières années agences et programmes en faveur des jeunes ruraux notamment, avec l'appui de leurs partenaires techniques et financiers. Pour les organisations paysannes également, la jeunesse

est devenue une cible prioritaire, qu'il s'agisse de réussir la relève de leurs dirigeants ou de garantir la transmission et la survie de l'exploitation familiale. Ces deux objectifs sont liés et certaines organisations paysannes cherchent de plus en plus à encourager la formation de jeunes « leaders » paysans.

Ces différentes stratégies tardent malheureusement à se concrétiser. Surtout, elles peinent à appréhender ces « jeunes ruraux » dans toute leur complexité. Les différentes contributions de ce numéro rappellent à ce titre qu'il n'existe pas une mais des jeunesses rurales et que les catégories même de « jeune » et de « rural » sont loin d'être étanches et clairement définies. On assiste pourtant bien souvent à une schématisation de l'identité comme des aspirations de ces jeunes ruraux, qui n'ont d'ailleurs que rarement la parole.

Or, quand ils la prennent, leurs voix racontent autant de parcours et de projets de vie. Certains veulent en effet quitter l'agriculture, mais d'autres y voient des opportunités économiques et des possibilités d'épanouissement personnel, tandis que d'autres prennent la mesure de l'enjeu que ce secteur recouvre pour les sociétés. Certains peuvent paraître découragés, mais la plupart semblent prendre leur avenir entre leurs mains et inventer des solutions face aux difficultés rencontrées.

Fortes de cette diversité, les expériences d'insertion professionnelle montrent que l'accompagnement doit être individualisé pour être pleinement efficace, ce qui n'est pas sans poser la question cruciale et ouverte de leur « changement d'échelle », du financement et de la place des pouvoirs publics, du secteur privé et des jeunes eux-mêmes dans ces dispositifs.

Aujourd'hui, les discours et les politiques manquent encore certainement de moyens financiers et d'outils d'analyse pour répondre aux besoins et aux attentes d'une population dont le dynamisme et la diversité sont remarquables. Donner davantage la parole à ces jeunes contribuerait à construire collectivement des réponses pertinentes et durables.

Liora Stührenberg, coordonnatrice du dossier
François Doligez, Président d'Inter-réseaux

Ce numéro a été réalisé en partenariat avec le Réseau FAR. Nous remercions chaleureusement Aurelle de Romémont pour avoir coordonné à nos côtés l'ensemble de ce numéro. Nous remercions également le comité de rédaction pour ses conseils et ses apports précieux, et plus particulièrement : Benjamin Duriez (UNMFREO), Pierre Girard (FARM), Gilles Goldstein (IRAM), Anne Lhériaux (FERT), Sara Mercandalli (CIRAD-GovInn), Anne Panel (FERT), Cécile Patat (IRAM), Gauthier Ricordeau (AVSF), Anne-Laure Roy (CIHEAM-IAMM), El hadji Babacar Samb (CECI/CNCR), Amandine Schlur (FERT).



LE RÉSEAU INTERNATIONAL FAR — Formation Agricole et rurale — rassemble des personnes, des associations et des institutions impliquées dans des dispositifs de formation technique et professionnelle visant les populations rurales. Créé en 2006, il associe des acteurs de treize pays africains. Il vise à favoriser les échanges sur les problématiques de

renovation des dispositifs de formation, contribuer à la production et à la diffusion d'informations et d'expériences sur ces thèmes, et sensibiliser les décideurs aux enjeux et conditions de la mise en place de formations professionnelles pertinentes, efficaces et financièrement soutenables, au sein de systèmes nationaux cohérents.

Jeunes ruraux : qui sont-ils et pourquoi s'y intéresser ?

Liora Stührenberg (liora.stuhereberg@inter-reseaux.org)

► Cet article a été rédigé sur la base de plusieurs documents :

- Changement structurel et emploi en Afrique : État des lieux et enjeux de développement, Bruno Losch, mai 2013.
- Perspectives économiques en Afrique 2012 : Emploi des Jeunes, BAD, OCDE, PNUD, 2012.
- Que sait-on des jeunes ruraux ?, Benoit Coquard, mars 2015.
- Les Jeunes ruraux, Dossier de la revue *Afrique contemporaine*, 2005.
- Contraints de rester jeunes ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines, P. Antoine *et al*, revue *Autrepart*, 2001.
- Who will own the countryside? Dispossession, rural youth and the future of farming, Ben White, 2011.
- Bridging the divide: Rural-urban Interactions and livelihood Strategies, Cecilia Tacoli, 1998.
- Small-scale farming and youth in an era of rapid rural change, Felicity Proctor and Valerio Lucchesi, 2012.

EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, les « jeunes ruraux » sont parfois perçus comme une chance (la force vive dont les pays ont besoin pour développer leurs économies), souvent comme un danger (potentiel de délinquance et d'instabilité). Quand et pourquoi la question des jeunes ruraux est-elle apparue ? De qui parle-t-on lorsqu'on évoque ces « jeunes ruraux » ?

Les données du « problème » des jeunes ruraux. L'intérêt pour la question des « jeunes ruraux » en Afrique subsaharienne est en partie lié aux travaux de prospective sur les dynamiques démographiques et le marché du travail.

Aujourd'hui, environ 17 millions de personnes arrivent chaque année sur le marché du travail en Afrique subsaharienne. Du fait de la forte croissance démographique de la population, ils devraient être 25 millions en 2025. D'ici là, l'Afrique subsaharienne comptera donc 330 millions de personnes actives supplémentaires, dont 200 millions résideront en zone rurale. Or les taux de chômage et de sous-emploi sont déjà élevés aujourd'hui. Où ces millions de nouveaux actifs vont-ils travailler ? Selon l'Organisation internationale du travail, seuls environ 73 millions d'emplois ont été créés en Afrique entre 2000 et 2008.

Cette question concerne en premier lieu les jeunes. Selon les estimations disponibles, environ le quart des jeunes seraient au chômage en Afrique subsaharienne, contre 6,5 % des adultes. Les études de cas disponibles indiquent que les jeunes en milieu rural sont les plus touchés.

Une source d'inquiétude politique ? Face à ces données, les autorités politiques, les chercheurs et les acteurs du développement s'emparent de plus en plus de la question des « jeunes », urbains ou ruraux. La « Décennie de la jeunesse africaine » a par exemple été lancée par l'Union africaine en 2009, notamment pour lutter contre le chômage et le sous-emploi des jeunes.

Cet intérêt s'explique sans doute en partie par l'inquiétude que ces jeunes désœuvrés génèrent. Selon des travaux de la Banque mondiale, parmi les jeunes qui rejoignent un mouvement d'insurgés, un sur deux déclare que le chômage constitue sa principale motivation.

Cet intérêt n'est d'ailleurs pas nouveau. En Afrique de l'Ouest, c'est à partir des années 1990, avec les conflits et les violences politiques en milieu rural (Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Liberia notamment)

que la littérature commence à aborder la question de la jeunesse rurale. Plus récemment, le développement de mouvements terroristes dans le Sahel — qui attirent notamment des jeunes — a certainement alimenté l'intérêt des États et de leurs partenaires techniques et financiers vis-à-vis du « problème » des jeunes (lire p. 38).

Une définition elle-même problématique. Selon l'Organisation des Nations unies, les jeunes sont les personnes âgées de 15 à 24 ans. Pour l'Union africaine, la définition des jeunes recouvre la catégorie 15-35 ans. Il n'est pas rare toutefois qu'un homme de 45 ans soit considéré comme « jeune ».

La définition de « jeune » pour les hommes d'Afrique subsaharienne dépend en effet généralement de leur position sociale. Un homme devient adulte lorsqu'il est capable d'assurer seul sa reproduction et celle de sa famille. Une fille devient quant à elle généralement « une femme » après son mariage, soit souvent avant ses 20 ans.

Rester jeune toute sa vie ? Être jeune n'est donc pas une affaire d'âge, mais de position socialement et culturellement construite par rapport à d'autres générations et par rapport à l'accès à des attributs et à des ressources qui donnent un pouvoir de « prise de parole ».

Or certaines études ont montré que la jeunesse tend à s'allonger. Une analyse conduite dans trois capitales africaines (Dakar, Yaoundé et Antananarivo) montre que le franchissement des trois étapes majeures de l'entrée dans la vie adulte — le départ de la famille d'origine, l'entrée dans la vie professionnelle et l'entrée en union — ne se réalise plus aussi facilement qu'auparavant, du fait de la détérioration des conditions de vie dans ces trois villes. Cet allongement de la jeunesse, associée à un état d'irresponsabilité, est une source fréquente de tensions entre les générations.

Rural-urbain : une limite floue. La définition du « rural » est encore plus problématique. En Afrique de l'Ouest, les trajectoires des jeunes ne sont ni linéaires, ni figés. De nombreux jeunes nés en milieu rural partent en ville de façon saisonnière ou temporaire. Ce ne sont alors pas exclusivement des résidents « ruraux » ou « urbains », mais à la fois l'un et l'autre par intermittence.

La généralisation de l'école, la diversification des activités des ruraux, le retour au village de citadins

« Il n'existe pas "une" mais "des" jeunesses rurales »



© Fert

confrontés à la crise économique urbaine, en particulier les jeunes, ont de plus conduit à un rapprochement des modes de vie urbain et rural. Le développement des transports et des technologies de l'information a aussi contribué au rapprochement des modes de vie rural et urbain. Les caractéristiques qui définissent le rural et l'urbain sont ainsi devenues de plus en plus floues.

Souvent, les jeunes ruraux sont assimilés à des jeunes agriculteurs. Les emplois en milieu rural se sont pourtant considérablement diversifiés, et cette diversification touche en particulier les jeunes et les femmes. Selon certaines études, plus de la moitié des jeunes travailleurs en milieu rural ont une activité autre que l'agriculture en Afrique (transformation, taxi, petit commerce...).

Des jeunesses rurales. Il n'existe donc pas « une » mais « des » jeunesses rurales. Cette catégorie n'est ni homogène, ni figée, ni étanche. Or les discours ont tendance à homogénéiser cette population et ses aspirations : « les jeunes ne veulent pas rester dans l'agriculture », « les jeunes n'aiment pas le travail manuel », etc. Cette simplification est d'autant plus problématique qu'elle fonde en général des orientations politiques.

Le « paradoxe » agricole. Les organisations paysannes s'emparent aussi de la question « jeune ». L'agriculture africaine est en effet confrontée à des difficultés de renouvellement des chefs d'exploitation et de mobilisation de main d'œuvre pour les travaux agricoles. Dans ces conditions, les organisations pay-

sannes s'interrogent sur les moyens de « maintenir » les jeunes dans l'agriculture.

Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) et ses plateformes nationales créent ou envisagent de créer des « collèges des jeunes » afin de comprendre les préoccupations des jeunes ruraux et de mieux y répondre (lire p. 18).

Cette difficulté de trouver de la main d'œuvre agricole peut paraître étonnante lorsque l'on connaît les taux élevés de chômage et de sous emploi dans la région. Pour certains, ce « paradoxe » interroge la pertinence des stratégies visant à maintenir les jeunes dans l'agriculture. Il soulève en tout cas la question de l'attractivité de l'agriculture auprès des jeunes.

Or cette question n'est pas simple. Les témoignages soulignent régulièrement le désintérêt des jeunes pour l'agriculture. Il existe toutefois peu de données empiriques à ce sujet et il est difficile de répondre à cette question, tant les situations diffèrent. L'image que les jeunes ont de l'agriculture semble certes souvent négative. Ce caractère « répulsif » de l'agriculture tient à plusieurs facteurs : pénibilité des travaux, faibles revenus, difficultés pour s'installer, milieux ruraux souvent dépourvus du minimum d'infrastructures (électricité, loisirs), statut social dévalorisant (l'agriculture est souvent considérée comme l'activité de ceux qui n'ont pas réussi à faire autre chose).

D'autres témoignages indiquent toutefois que les jeunes s'engagent avec plaisir dans l'agriculture lorsque celle-ci leur est suffisamment accessible, rémunératrice et socialement valorisante. ■

De plus en plus visibles mais toujours aussi peu entendus

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, les jeunes ruraux sont plus visibles dans les médias, les discours politiques et les recherches en science sociale. Ils restent toutefois l'exemple même de ce que le sociologue Bourdieu appelle une « classe objet » : ce sont les autres qui produisent des discours et des études sur les jeunes ruraux, qui n'ont pas la maîtrise de leur « image sociale ».

L'anthropologue Kojo Amanor montre ainsi comment, au Ghana, un discours « anti-jeune » est ap-

paru chez les aînés propriétaires fonciers et les chefs de patrimoines familiaux : « *Ce discours dépeignait les jeunes comme irresponsables, irrespectueux, désinvoltes et paresseux, rechignant à aider leurs aînés au travail de la ferme et préférant s'échapper vers la ville* ». Ce portrait de la jeunesse s'est transformé en discours national, imputant le déclin de l'agriculture au vieillissement de la population agricole et au refus des jeunes d'aider leurs parents.

Panorama

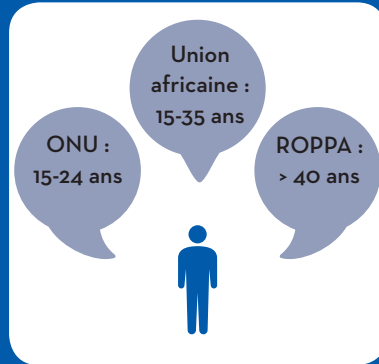
LES DONNÉES PRÉSENTÉES ICI SONT BASÉES SUR des estimations, qu'il convient de reprendre avec prudence. Obtenir des données en Afrique s'avère en effet difficile, en particulier sur le marché du travail. Les données présentées ci-dessous proviennent du rapport 2012 des « Perspectives écono-

miques en Afrique », exceptées celles portant un *. Dans ce cas, les données viennent de la Division de la population des Nations Unies. Sauf lorsque c'est mentionné, « jeune » recouvre ici la catégorie 15-24 ans. Cette catégorisation — discutable — est la plus utilisée par les statistiques.

Une personne sur cinq a entre 15 et 24 ans *



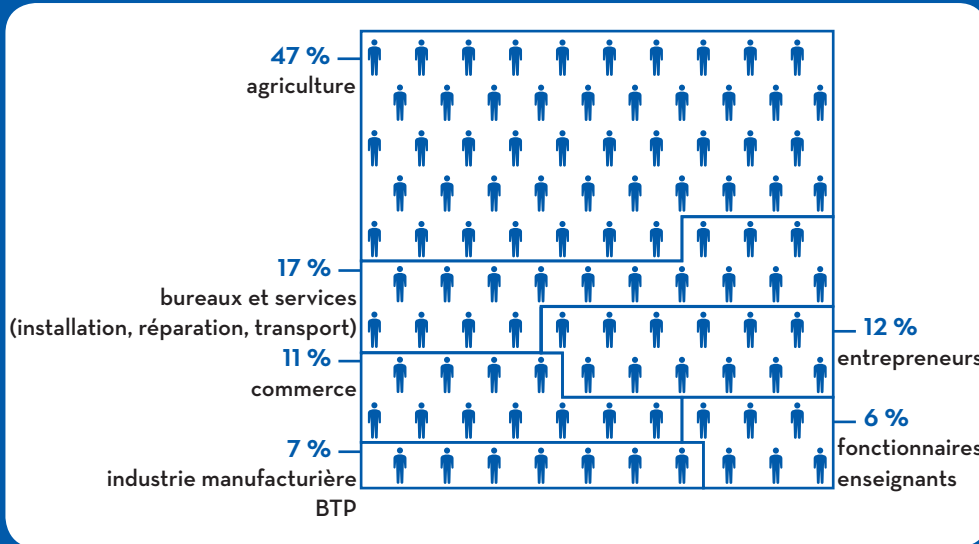
Les « jeunes » selon...



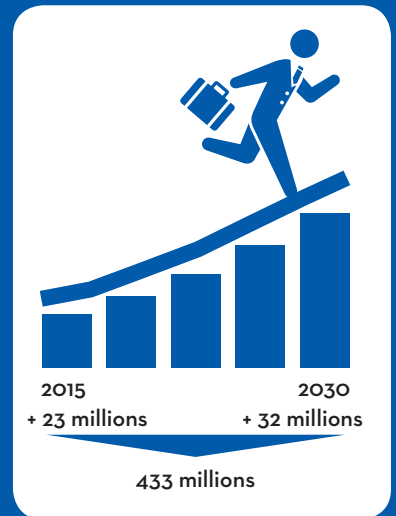
Plus de jeunes travailleurs que d'emplois



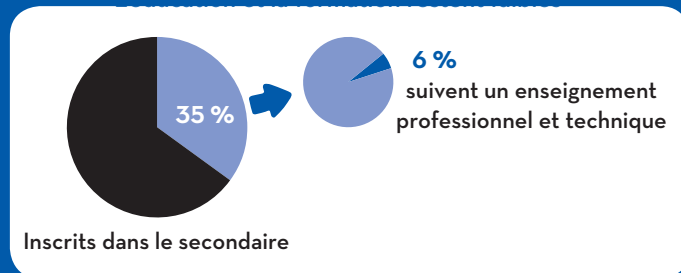
Les jeunes ruraux ne sont pas tous agriculteurs



De plus en plus d'arrivées par an sur le marché du travail *



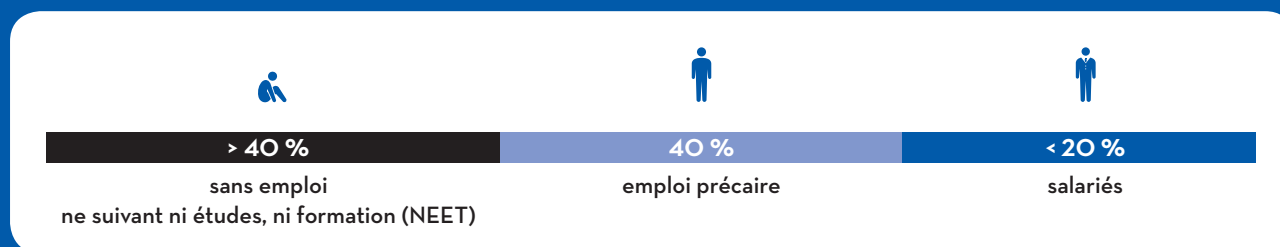
L'éducation et la formation restent faibles



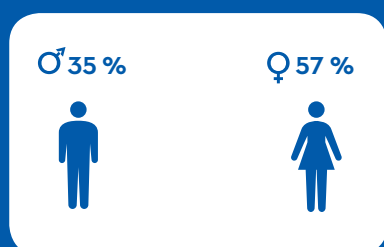
Près de 75 % des jeunes Africains vivent avoir moins de 2 \$ par jour



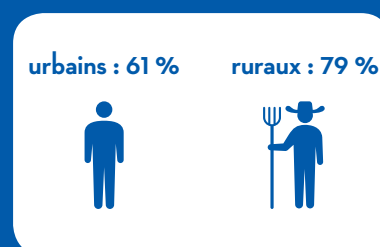
La majorité des jeunes est au chômage ou exerce un emploi précaire



Les jeunes femmes sont les plus touchées par le chômage et la précarité



Les jeunes ruraux sont plus touchés par la précarité



Lexique

Une *personne au chômage* est une personne qui est simultanément sans travail, disponible pour travailler et à la recherche d'un travail. Le taux de chômage des jeunes ne reflète pas pleinement la situation des jeunes sans emploi, car il ne tient pas compte des « découragés », c'est-à-dire de ceux qui ont cessé de chercher un emploi. Or, ces jeunes se trouvent souvent dans une situation plus précaire que les sans-emploi qui cherchent encore du travail.

Les *jeunes NEET* (de l'anglais « not in employment, education or training ») sont les jeunes sans emploi, ne suivant ni études ni formation. Les NEET englobent les jeunes chômeurs et les jeunes découragés, ainsi que ceux qui ne font pas partie de la population active et les inactifs.

Un *emploi précaire* est un emploi instable, qui ne permet pas d'obtenir ou de conserver dans un futur proche un niveau de vie correct et qui engendre un sentiment d'incertitude sur l'avenir. Les critères de la précarité varient selon les pays. La précarité de l'emploi est souvent liée à des revenus très faibles et à des contrats de travail courts ou fragiles. Dans cet article, les jeunes ayant un emploi

précaire sont les jeunes travaillant à leur compte et les travailleurs familiaux. Ces personnes sont en effet moins susceptibles que les autres catégories de travailleurs de bénéficier d'un contrat formel, d'avoir accès aux prestations ou aux programmes de protection sociale, et qu'ils sont plus vulnérables face aux cycles économiques.

Le *sous-emploi* renvoie à des personnes qui travaillent à temps partiel sans l'avoir choisi, c'est-à-dire qui souhaiteraient travailler à plein temps, mais ne trouvent pas d'emploi.

Le *travail informel* revêt deux formes : l'emploi informel dans le secteur informel (dans entreprises non immatriculées) et le travail informel dans une entreprise du secteur formel (sans contrat de travail ni protection sociale). Le travail dans le secteur informel est prédominant dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. L'emploi précaire et l'emploi informel sont étroitement liés, mais ne se recoupent pas complètement : certains travailleurs informels indépendants peuvent être assez bien lotis et non vulnérables.

Jeunesse rurale africaine : deux regards à 35 ans de distance

Loïc Barbedette (loic.barbedette@wanadoo.fr)

CET ARTICLE s'appuie sur des témoignages recueillis dans les années 1970 et 2010 en Afrique de l'Ouest et du Centre auprès de la jeunesse rurale. Il permet à la fois d'interroger les invariants de la « problématique jeunes » et de mettre en lumière ce qui a changé en 35 ans.

► Loïc Barbedette est sociologue. Il accompagne différentes organisations paysannes dans leurs travaux d'appui et de conseil à l'exploitation familiale.

► Cet article a originellement été écrit dans une version plus longue, qui est disponible sur le site d'Inter-réseaux. Il se fonde sur :

- les matériaux réunis par le Grad entre 2009 et 2014 et sélectionnés par Bernard J. Lecomte, pour une publication avec le Roppa intitulée « À l'écoute de jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest ». Les « paroles de jeunes » sont extraites de ce document.
- plusieurs études de Loïc Barbedette : « Abraham, ou la jeunesse et ses avenir » (publiée dans « Éducation en Afrique : alternatives », Sciences de l'homme, 1980), « Itinéraires sociaux de jeunes migrants » (publiée dans « Enfance-jeunesse dans les environnements soudano-sahéliens », cahiers d'étude du milieu et d'aménagement du territoire, ENDA, 1980), « Donner la chance de communiquer » (RFI, 1981), « Quelle radio pour la jeunesse africaine ? » (INEP/Marly le Roi, 1983).

IL FAUT GARDER À L'ESPRIT que « *les adultes d'aujourd'hui sont les jeunes d'hier; les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain* ». Hamidou Ganamé s'exprime en 2012 en tant qu'adulte, père de 10 enfants, secrétaire général de son organisation au Yatenga (Burkina Faso). C'était un « jeune » quand je travaillais entre 1971 et 1983 sur la question de la jeunesse et recueillais des « paroles de jeunes ».

En comparant les matériaux réunis par le Grad entre 2009 et 2014 et sélectionnés par Bernard J. Lecomte (32 entretiens dans 6 pays d'Afrique de l'ouest et en France, et 11 publications), en vue d'une publication conjointe avec le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa), et par moi-même entre 1971 et 1983 on dispose d'éléments intéressants pour repérer quels sont les invariants de la « problématique jeunes » et ce qui a changé en 35 ans.

Une définition « en creux » de la jeunesse. On rencontre toujours la même difficulté à définir ce qu'est la « jeunesse » : le critère de l'âge n'est pas pertinent. Hier comme aujourd'hui, le « jeune » se définit négativement. C'est celui qui n'est pas encore reconnu comme ayant droit à la décision parce qu'il « n'est pas » marié, il « n'a pas » d'enfants ou plus crûment parce que son père « n'est pas » mort. De ce fait il « n'a pas » de droits sur les terres ou les troupeaux. Tant qu'il « n'est pas » chef d'exploitation il n'a pas accès aux vraies responsabilités; le jeune est exclu des lieux de décision.

« Généralement les avis des jeunes ne sont pas pris en compte et, en réunion, les adultes et les vieux les remettent en cause. Cela ne motive pas et finalement si tu es jeune, tu n'as plus envie d'assister à ces rencontres » (Idé Moumouni, cadre de la plateforme paysanne du Niger Niamey)

Les adultes ont globalement les mêmes préjugés sur les jeunes qu'autrefois : ils les jugent plus superficiels qu'eux et « avides d'argent ». Ces adultes d'aujourd'hui oublient que leurs parents disaient la même chose d'eux quand ils étaient jeunes.

La jeunesse : une condition toujours difficile à vivre. Hier comme aujourd'hui, les jeunes vivent une situation d'inconfort du fait de leur dépendance et de leur difficulté à se faire reconnaître socialement. Cet état d'inconfort provoque chez le jeune deux mouvements qui étaient déjà présents il y a 35 ans : l'aspiration au départ ainsi que la soif de communi-

quer avec cependant une difficulté à se faire entendre et « reconnaître ».

« Je ne rêve pas de rester à Diourouf. Peut-être, si j'ai des moyens, si je réussis et que je suis infirmière, je rêve d'être ailleurs. Le village est un peu dur, c'est pourquoi je ne veux pas rester ici » (Marie Faye, élève, Diourouf, Sénégal).

Aujourd'hui, comme il y a 35 ans, le départ n'est pas irréversible et le principal obstacle psychologique au retour semble être la « honte » de ne pas avoir réussi ailleurs. Ce départ, qui caractérise de plus en plus de jeunes, marque profondément les sociétés. Mamadou Goïta relève ainsi qu'au Mali, « *les jeunes ruraux existent, mais la proportion est extrêmement faible, si l'on parle des jeunes nés en milieu rural, qui ont grandi au village et continuent à y exercer des métiers ruraux* ». La plupart des jeunes passent en effet une grande partie de leur temps dans les centres urbains.

Il y a toujours un problème de communication entre générations car chacune a ses propres références culturelles et ses valeurs spécifiques. On retrouve dans le « langage des jeunes » d'aujourd'hui des vecteurs identiques à ceux du passé (la musique, le sport), mais aussi des vecteurs nouveaux — faiblement évoqués dans les entretiens de 2012 comme Internet. Les jeunes ne parlent pas dans ces entretiens du cinéma alors que l'on en parlait beaucoup il y a 35 ans; ils ne parlent pas non plus des « bals ». Par contre, la radio exerce toujours un vif attrait.

Les déterminants invariables de l'inconfortable « état de jeunesse ». Le « problème des jeunes » — si toutefois il y en a réellement un — semble avant tout un problème de relation avec les anciens, ou un problème de désespérance. Les deux existent, et peuvent s'inscrire dans des drames personnels. Mais derrière ces drames personnels, les questions structurelles qui se posent et déterminent les destins particuliers de chacun sur les différents espaces et aux différentes époques sont de deux natures.

La construction de l'identité sociale et personnelle est une question psychologique qui concerne chaque être humain. L'état de jeunesse est le moment de la vie où cette construction est la plus ouverte (on ne sait pas encore qui l'on est — on le pressent seulement, mais avec de grands risques d'erreurs; l'image de soi qui nous est renvoyée par la société est transitoire). Mais cette construction est sans doute aussi à la fois la plus difficile à vivre puisque l'incertitude est très grande, et la plus enthousiasmante, puisque toutes

les « chances » sont possibles.

Il est certain que la « transmission » de repères joue un rôle dans cette construction identitaire. On va justement y revenir, car c'est ici qu'il y a une différence entre la situation passée, où la jeunesse avait pour se construire à se battre avec des repères qui ne se discutaient pas mais qui étaient là, alors qu'aujourd'hui, on le verra, la situation est bien différente car les repères se sont dissous.

La seconde question constante — de nature socio-politique — qui se joue autour de la jeunesse est celle de la reproduction sociale. Le fond de la question du « pouvoir » est là, car sa première fonction dans les sociétés traditionnelles est d'assurer cette reproduction. Claudette Savonnet-Guyot rappelait que les trois fondements de l'exercice du pouvoir traditionnel africain pour assurer cette reproduction étaient le contrôle du grain (les greniers), de la terre (le foncier) et des femmes (les échanges matrimoniaux). Ce pouvoir était monopolisé par les anciens et subi par les jeunes : les points de tensions entre les deux groupes sont bien autour de ce triple contrôle. L'État moderne a voulu reprendre ce pouvoir aux chefs traditionnels, mais les tensions se déplacent alors entre les jeunes et l'État — ou plus exactement les élites étatiques ou para-étatiques.

La question se joue autour de la jeunesse parce que c'est elle qui est appelée à pérenniser le système social, mais ce n'est pas à proprement parler une « question de la jeunesse » : c'est une question politique qui concerne toute la société. Cependant ici encore, on peut voir que les données du problème tendent à changer depuis 35 ans.

Des changements radicaux depuis 35 ans. Les matériaux recueillis par le Grad témoignent de changement dans la situation des jeunes et des anciens. Ils donnent à voir des jeunes qui « sont au courant de tout » parce qu'ils ont voyagé, « font beaucoup de choses et arrivent à changer les choses » : c'était déjà le cas dans les premiers groupements de jeunes des années 70, mais ils le faisaient sur des espaces marginaux que leurs concédaient, non sans résistance, les anciens (le périmètre maraîcher, le champ collectif, le « groupement de jeunes » — ou de femmes), tandis que cette fois c'est au sein de l'exploitation familiale ou de la coopérative qu'ils prennent des responsabilités et « font bouger les choses ». Les anciens non seulement les laissent faire, mais leur cèdent la place. Ils sont conscients « qu'ils ne peuvent plus tout régler » et que « s'ils n'arrivent pas à responsabiliser les jeunes, cela ne marche pas ».

Un tel tableau semble absolument inconcevable il y a 35 ans, même s'il n'est certes pas généralisable : on peut remarquer dans l'échantillon d'entretiens recueillis par le Grad que tous les propos tenus ne vont pas dans le même sens, et que par exemple Idé Moumouni décrit au Niger certains rapports sociaux — par exemple en matière de prise de décision — plus proches de ceux observables il y a 35 ans.

Les changements concernent à la fois les attitudes et

comportements des adultes et des jeunes. Les adultes ne sont plus comme avant opposés au départ de leurs enfants, et parfois ils s'opposent à leur retour au village. Ils consultent les jeunes, leurs donnent une place qu'ils n'avaient pas autrefois. Leurs valeurs ont également changé. L'argent notamment a pris une place centrale. À ce titre, Maïmouna Sow, animatrice de la Fédération des associations paysannes de la région de Louga (Sénégal), s'interrogeait : « *Est-ce que ce sont les jeunes qui sont réellement avides d'argent ou bien est-ce que ce sont leurs parents qui leur mettent la pression pour qu'ils ramènent de l'argent le plus vite possible ?* ».

« Si on prend une famille d'éleveurs de dix personnes, un seul jeune actuellement s'occupe du troupeau. Les autres soit vont à l'école, soit « se débrouillent » en exode ou en ville. Lui est « le sacrifié », alors qu'autrefois c'était « l'intendant », le plus responsable, le plus respecté » (Hamidou Tiemogo, communicateur, APESS, Burkina Faso).

Du côté des jeunes, certains d'entre eux pensent que l'on peut réussir à la campagne et s'y installer. Ils semblent avoir trouvé une nouvelle assurance devant les adultes et sont conscients d'avoir acquis une nouvelle crédibilité.

Quelle est donc la « nouvelle donne » qui a modifié les attitudes et comportements des uns et des autres ainsi que la configuration de leurs rapports ?

L'affaiblissement des « pères ». Le contexte a bien sûr changé. Je ne vais pas développer cet aspect parce qu'on le connaît : les jeunes interrogés dans les années 70 n'avaient pas encore connu la libéralisation politique et économique, les ajustements structurels, la globalisation; les tensions foncières n'étaient pas aussi fortes. Internet n'existait pas, ni les téléphones portables; la télévision était balbutiante et exclusivement urbaine. On s'éclairait avec des lampes à pétrole. On pouvait faire l'aventure vers l'Europe sans être « clandestin ». Le VIH/SIDA n'a commencé à faire des ravages qu'à partir de 1983.

Mais surtout, la société des pères s'est affaiblie. Des témoignages révèlent qu'à un certain âge la personne se retire et dit : « je ne peux plus, il faut prendre un jeune ».

« De plus en plus les jeunes ont du pouvoir parce qu'aujourd'hui un chef de famille s'il n'arrive pas à responsabiliser les jeunes ça ne marche pas. Les anciens ne travaillent plus beaucoup comme avant. Le chef de famille est conscient qu'il ne peut plus tout régler. » (Bakary Diarra, paysan, CRC Sikasso, Mali).

À quoi renvoie ce « je ne peux plus », cet aveu d'impuissance ? À mon sens avant tout à l'incapacité dans laquelle se sont trouvés un moment donné les chefs de famille d'assurer la subsistance de la famille à partir des greniers, c'est à dire des champs ou des troupeaux ➤



☛ familiaux dont ils avaient le contrôle. À partir de ce moment, les stratégies des exploitations familiales ont dû être redéfinies et les équilibres n'ont pu être rétablis qu'en diversifiant et en compensant les apports agro-pastoraux devenus insuffisants par des apports extra-agricoles (activités non agricoles ou apports des migrants). Les raisons de ce basculement sont à rechercher simultanément du côté de la production (baisse de la fertilité et des rendements, baisse des cours des produits de rente) et de la consommation familiale (modification des modèles de consommation, augmentation des dépenses monétaires).

Aujourd'hui, il est rarissime de rencontrer une exploitation familiale qui vit de ses seules activités agro-pastorales. L'exploitation familiale a fait une fois de plus la démonstration de son étonnante plasticité pour s'adapter aux nouvelles contraintes, mais les chefs de famille sont alors devenus « dépendants » des activités de leurs épouses et de leurs enfants : c'est un bouleversement fondamental.

Si l'on analyse plus précisément l'évolution récente, on constate que les trois piliers du pouvoir des anciens mis en évidence par Claudette Savonnet-Guyot sont aujourd'hui altérés. Le pouvoir sur le « grain » est perdu à partir du moment où le champ collectif familial — qui approvisionne le grenier dont le chef de famille connaissait seul le contenu et dont il détenait la clé — n'est plus la source principale d'approvisionnement de la famille. Le pouvoir sur les « femmes » s'affaiblit à partir du moment où la dot n'est plus négociée et payée par le père et que les jeunes garçons disposent de ressources propres pour s'en acquitter. L'affaiblissement du pouvoir sur les « terres » demeure moins net : si pour le moment, les normes traditionnelles liées au foncier demeurent prégnantes, la modernisation du droit foncier (distribution de titres fonciers) va accentuer une marchandisation des terres dont le contrôle risque d'échapper totalement aux familles rurales.

Et si le « problème » actuel était du côté des adultes ? « Les anciens ne travaillent plus beaucoup

comme avant » disait Bakary Diarra, parlant des agriculteurs. Cela m'évoque un constat identique que l'on peut faire chez les éleveurs : combien de fois ai-je entendu des éleveurs dire : « l'élevage, c'est fini ». On assiste ainsi à une forme (ou au moins une tentation) de démission chez les anciens, comme si « ils n'y croyaient plus ».

Un autre témoignage frappant parmi les entretiens réunis par Bernard est celui d'Hamidou Ganamé (Fédération nationale des groupements Naam) au Burkina Faso. Se plaçant comme témoin, il adresse à la jeunesse ce conseil : « *Ne faites pas comme moi* ». Cette déclaration absolument impensable il y a 35 ans dans la bouche d'un adulte traduit le changement le plus profond qui s'est opéré dans le rapport adultes/jeunes en l'espace d'une génération.

Quand j'analysais en 1979 les « itinéraires sociaux de jeunes migrants vivant en milieu péri-urbain », je parlais à propos de ces jeunes « d'exclusion de la société des pères ». Cette formule me paraît aujourd'hui dépassée, il faudrait plutôt parler de « société sans pères ». La crise ne serait-elle pas aujourd'hui du côté des adultes ?

Il y a donc bien une nouvelle donne qui est apparue en l'espace d'une génération. Elle était en germe dans la génération précédente, celle des adultes d'aujourd'hui qui ont eu à affronter le mur de la résistance des anciens. Trente cinq ans plus tard, cette révolution paraît en grande partie faite.

On assiste à une sorte d'inversion du rapport à l'avenir. Alors que le rapport à l'avenir des adultes d'autrefois était modélisé par le passé et que leurs efforts tendaient à garantir sa reproduction, le rapport à l'avenir des adultes d'aujourd'hui n'a plus d'ancrage ; ils sont de ce fait assez désorientés et vraisemblablement plus désespérés que les jeunes d'aujourd'hui. Ces derniers par contre sont en grande partie libérés de la pression du passé, alors que les jeunes d'hier en ont fortement souffert. Peut-être ont-ils plus de « chances » que leurs aînés ? Ils semblent d'une certaine façon en tout cas, au travers des entretiens rassemblés par le Grad, plus sereins qu'eux devant l'avenir. ■

L'AFOP au Cameroun: un exemple à suivre ?

Pierre-Blaise Ango (angopb@yahoo.fr). Propos recueillis par Inter-réseaux

LE CAMEROUN MET EN ŒUVRE depuis 2008 un processus de rénovation du dispositif de formation professionnelle agropastorale et de pêche qui constitue pour de nombreux acteurs un exemple en la matière dans la région. Comment a-t-il été mis en œuvre ? Quelles sont ses réussites, ses difficultés et ses enseignements pour la région ?

► Pierre-Blaise Ango est le coordinateur national du programme d'Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Afop) au Cameroun.

GRAIN DE SEL : *Quand et pourquoi le programme Afop a-t-il été mis en place ?*

PIERRE-BLAISE ANGO : Le programme d'Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Afop) a été lancé en 2008 par le gouvernement du Cameroun, sous la tutelle des ministères en charge de l'agriculture et de l'élevage. Il s'inscrit dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D) négocié entre le Cameroun et la France. Afop vise la rénovation et le développement d'un dispositif de formation professionnelle agropastorale et de pêche pour améliorer la qualification des acteurs agricoles, notamment des jeunes et adultes désirant s'insérer dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.

Le coût global de la première phase (2008-2012) s'élevait à 8 milliards de francs CFA (soit près de 13 millions d'Euros), dont 7,8 milliards financés par l'Agence française de développement (AFD). Pour la deuxième phase (2012-2016), le coût global prévu est de 32 milliards de FCFA (près de 49 millions d'Euros), dont 23 milliards financés par l'AFD.

GDS : *Quel est le contenu de ce programme ?*

PBA : Le programme Afop vient en appui aux administrations et aux structures de formation publiques et privées qui répondent à la demande de formation des jeunes projetant de devenir exploitants agricoles, des agriculteurs en activité et des jeunes diplômés du secondaire souhaitant se dédier au secteur agropastoral (formations de niveau BTS).

Ce programme agit à travers plusieurs leviers. La gouvernance des structures de formation a été revue dans le cadre de projets d'établissement garantissant un meilleur ancrage territorial des structures et une véritable implication des acteurs locaux (représentants des collectivités territoriales, des autorités traditionnelles et confessionnelles, des professionnels et des parents d'apprenants).

De nouveaux contenus de formation ont été élaborés : ils ne sont désormais plus des programmes de formation classiques avec une juxtaposition de disciplines scientifiques, mais ils découlent d'une description plus détaillée des métiers visés, des compétences et des capacités requises pour les exercer qui permettent de construire des modules de formation adaptés.

Le personnel en charge de l'animation du dispo-

sitif a été formé (ingénierie de formation, ingénierie pédagogique, ingénierie des dispositifs, ingénierie des projets et ingénierie financière) avec l'appui en formation-action d'un consortium international de 10 institutions françaises de formation portées par Montpellier SupAgro. Les structures ont également été équipées en matériels pédagogiques et didactiques et le cadre de vie des structures de formation (salles de classe et dortoirs) a été amélioré. Enfin, un dispositif complémentaire a été développé pour accompagner l'insertion des jeunes porteurs de projet à l'issue de leur formation.

Le dispositif qui couvre actuellement l'ensemble du pays a été progressivement densifié. Au départ 27 centres de formation ont été rénovés, puis 42, puis 75 aujourd'hui. Les écoles qui ciblent les apprenants de niveau BAC sont passées de 11 en 2010 à 26 à ce jour.

Dans les centres et les écoles, les jeunes sont admis au terme d'un test de sélection organisé au niveau national, suivi d'entretiens individualisés au niveau des structures de formation. Ces entretiens visent à établir la situation de référence des jeunes à l'entrée en formation ainsi qu'à appréhender leur motivation.

GDS : *Quels sont les résultats du programme Afop ?*

PBA : De 2010 à 2014, 3 063 jeunes post primaires ont été formés au métier d'exploitant agricole et 2 300 sont actuellement en formation. 70 maîtres pêcheurs ont fini leur formation dans les 2 centres rénovés de formation en pêche, dans lesquels 175 jeunes viennent d'être admis. Près de 1 000 jeunes bacheliers ont été formés dans les métiers agropastoraux adossés à des BTS agricoles délivrés par l'enseignement supérieur.

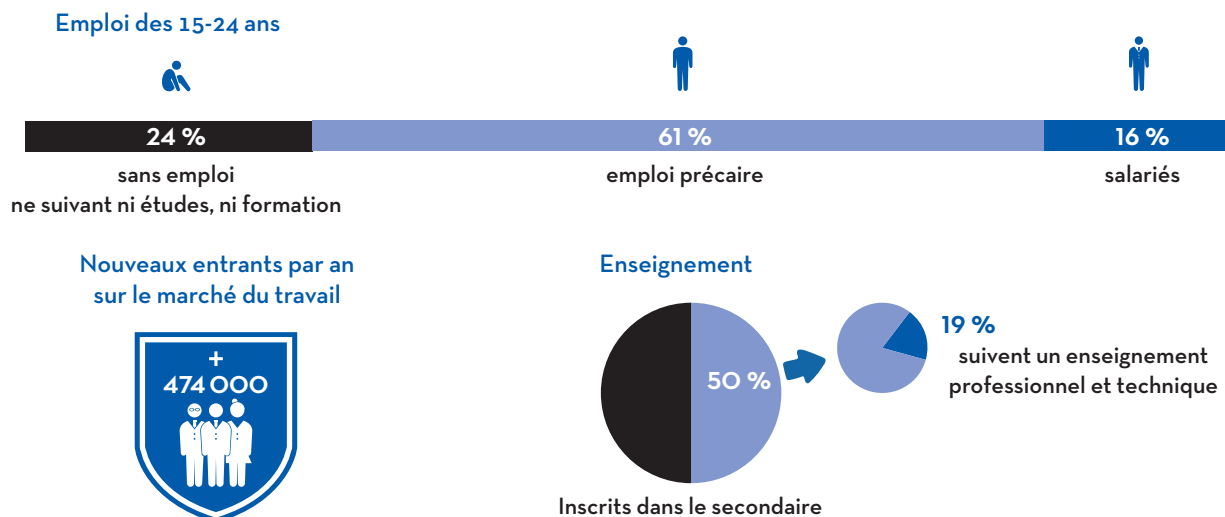
Environ 1 000 jeunes formés issus du dispositif des centres se sont installés dans l'ensemble du territoire national, sur les 3 063 formés depuis 2012. Les autres jeunes formés sont actuellement en train de finaliser et de valider leurs projets professionnels. Enfin, environ 2 000 producteurs en activité suivent annuellement des formations modulaires dans les centres.

Le nombre de candidatures ne cesse d'augmenter et dépasse aujourd'hui de deux à trois fois le nombre de places disponibles. Le taux d'abandon des apprenants est faible (moins de 6 %). La grande majorité reste ainsi jusqu'à la fin de leur formation. Ils s'approprient leurs projets d'insertion et démarrent, pour beaucoup au cours de leur formation ou à la fin de celle-ci, des expériences de culture et d'élevage à petite échelle. ➔

« Une bonne formation est presque toujours individualisée »

Quelques repères sur l'emploi et la formation des jeunes au Cameroun

Sources : Perspectives économiques en Afrique 2012, Unesco, Nations unies – Division de la Population



Des démarches et des outils de formation et d'insertion ont aussi été mis en place pour développer une formation professionnelle par alternance entre les centres et le milieu socioprofessionnel où interviennent des référents.

GDS : Quelles sont les limites et difficultés du programme ?

PBA : La première difficulté à laquelle fait face le dispositif rénové est l'inexistence d'une politique agricole, avec sa déclinaison en politique de formation. De ce fait, il existe des contradictions fortes entre les options de formation et de développement agricole promues par les différents bailleurs de fonds. Coexistent ainsi des visions différentes, certaines en faveur des exploitations familiales qui se modernisent progressivement et d'autres soutenant plutôt des exploitations de firme.

La deuxième difficulté concerne la massification du nombre des bénéficiaires. Une bonne formation professionnelle est presque toujours individualisée pour tenir compte non seulement des trajectoires de vie des apprenants (partir des acquis) mais également des projets de vie qui doivent être contextualisés au regard des ressources des porteurs de projets. Il devient alors difficile de concilier cette exigence de qualité avec la volonté des pouvoirs publics de former des milliers de jeunes.

GDS : Quelles sont les perspectives d'évolution du programme Afop ?

PBA : Nous sommes à mi-parcours de la deuxième phase du programme. Il reste à évaluer le coût de ce dispositif et les bénéfices qu'il est susceptible de générer une fois les jeunes installés ainsi que ses externalités positives. Ce travail permettra de monter un argumentaire en faveur de la transformation de ce dispositif expérimental en politique publique de formation et d'insertion (dont le financement sera transféré à l'État).

La deuxième dimension évolutive de ce dispositif concerne la massification des cibles, pour proposer des

offres de formation répondant à la demande sociale et économique d'autres cibles notamment les jeunes et les adultes en activité, ainsi que les jeunes formés nouvellement installés. En 2016, il est déjà prévu de développer de nouvelles compétences d'accompagnement des adultes au niveau des équipes pédagogiques.

Enfin, il est attendu au cours des mois à venir, un affinage des démarches et outils développés et éprouvés au cours 5 dernières années, en vue de leur capitalisation et diffusion.

GDS : Ce dispositif peut-il être un modèle pour les autres pays de la région ?

PBA : Le caractère reproductible de cette expérience est à chercher non du côté du dispositif en tant que tel, qui est loin d'être une recette magique ou un dogme, mais plutôt du côté de la démarche qui a été suivie. En effet, ce dispositif a été élaboré en co-construction avec différents acteurs : les experts du consortium, les cadres en charge de l'animation du dispositif, les directeurs, les équipes pédagogiques, les professionnels et les acteurs des territoires. Tous ces acteurs ont été véritablement associés à la définition des finalités, des stratégies, des actions, des démarches et des outils de formation et d'insertion. Cela a notamment permis d'adapter les formations au contexte local et de mobiliser les acteurs du territoire. Ce processus a été clé dans la réussite du programme et pourrait être reproduit dans d'autres régions.

Un autre choix que nous avons fait dans le cadre de l'Afop est porteur d'enseignements. C'est celui de responsabiliser les jeunes qui, par l'agriculture, prennent leur destin en main et réalisent un rêve de vie dont ils ont soigneusement dessiné les contours. Ils exercent alors un métier dont ils ont fait le choix et dont ils sont fiers.

Ce passage de l'agriculture subie, comme une fatalité familiale ou sociale, à une agriculture voulue pour ses vertus économiques et d'équilibre socio-culturel est la première étape, fondamentale, vers sa modernisation. ■

La politique «jeunes» du Nigeria

Dr George Mavrotas (g.mavrotas@cgiar.org)

DEPUIS 4 ANS, la création d'emplois et l'aide à la jeunesse sont des piliers centraux de l'Agenda de transformation agricole du gouvernement du Nigeria. Cet article décrit les grandes lignes des initiatives mises en œuvre dans ce cadre.

► George Mavrotas est directeur de recherche au sein du département « Stratégie de développement et gouvernance » de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Ifpri) à Washington. Il est aussi directeur de programme du plan de soutien au Nigeria de l'Ifpri à Abudja. Il est docteur en économie diplômé de l'université d'Oxford.

► Les opinions exprimées dans cette revue sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de l'Ifpri.

► Cet article s'appuie sur les documents suivants :

- National Youth Policy (2009). « Second National Youth Policy Document of the Federal Republic of Nigeria 2009 ».
- National Bureau of Statistics (2014). « National Job Creation Survey: Selected Tables from Job Creation and Employment Survey 3rd Quarters 2014 ».
- Federal Ministry of Agriculture and Rural Development (2013). « Youth Employment in Agriculture Program – Program Design Report ».

► Traduit de l'anglais par Coucou Brooklyn. La version originale est en ligne sur le site d'Inter-réseaux.

POUR LA MAJORITÉ des jeunes ruraux, les opportunités d'emploi les plus accessibles se trouvent dans le secteur agricole ou informel (auto-emploi). Étant donné les prix actuels relativement élevés dans le secteur alimentaire, le fort potentiel de croissance des surfaces cultivées et des rendements, et l'émergence de nouveaux marchés pour les produits transformés, l'agriculture et les secteurs situés en amont et en aval de la production constituent des opportunités immédiates de fournir des emplois lucratifs pour un grand nombre de jeunes. Au cours des quatre dernières années, la création d'emplois et l'aide à la jeunesse ont ainsi été des piliers centraux de l'Agenda de transformation agricole du gouvernement fédéral.

Faire de l'agriculture un « business ». En 1986, le gouvernement fédéral du Nigeria établit le Conseil national de l'emploi pour proposer une formation professionnelle aux jeunes. Le ministère du Développement de la Jeunesse est créé en 2007 pour encourager l'acquisition de savoirs et de compétences par l'intermédiaire de centres d'aide à la jeunesse. Il développe un plan d'action consacré à l'emploi des jeunes dans tous les secteurs économiques. Les programmes de création d'emploi initiés par ce plan d'action sont principalement mis en œuvre par le Conseil national de l'emploi.

Dans le domaine de l'agriculture, c'est l'Agenda de transformation agricole (ATA) du ministère fédéral de l'Agriculture et du développement rural (FMARD) qui constitue le cadre de référence. Il repose sur une approche visant à renforcer les chaînes de valeur pour accroître la productivité et les revenus, créer des emplois et établir des partenariats avec le secteur privé. L'ATA vise à convaincre la population que « l'agriculture est un business ».

Les résultats attendus par l'ATA sont à moyen terme la création de plus de 3,5 millions d'emplois, une augmentation de 20 millions de tonnes de la production alimentaire et une amélioration de la sécurité alimentaire. Plusieurs initiatives gouvernementales destinées à la création d'emplois pour les jeunes, tels que le Programme pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture (Yeap) lancé en 2014 et le Programme de réinvestissement des subventions (SURE-P) créé en 2002, ont été développées dans ce cadre. De même, des programmes de soutien à la jeunesse ont été mis en œuvre au niveau régional par des organisations telles que la Commission de développement du delta du Niger et par les gouvernements des différents états du pays.

Malgré un taux de chômage et de sous-emploi en augmentation au Nigeria, plus de 3,1 millions d'emplois ont été créés entre 2012 et 2014, selon le bureau national des statistiques, dans les secteurs formel, informel et public.

Accompagner les jeunes agriculteurs et entrepreneurs agroindustriels. L'initiative la plus importante en ce qui concerne les jeunes et leur participation dans l'agriculture est le programme Yeap. Il a été conçu et développé de manière participative par des jeunes. Son objectif est de créer des emplois ruraux décents pour les jeunes le long des chaînes de valeur. Le Yeap cible deux catégories de jeunes : (1) Les « nagropreneurs », c'est-à-dire de jeunes entrepreneurs innovants, actifs le long des chaînes de valeurs prioritaires, jouant le rôle de prestataires de services (savoir-faire, intrants, mécanisation, etc.) et d'intermédiaires entre les producteurs et les grands industriels de l'agro-alimentaire et/ou les grossistes ; (2) les jeunes agriculteurs locaux, investis dans une production agricole à destination des marchés, et dans la transformation, la fourniture d'intrants et la commercialisation à petite échelle.

Le but du programme Yeap est de cibler 18 500 « nagropreneurs » (500 par états) et 740 000 producteurs-exploitants (20 000 par états) d'ici à 2020. En décembre 2014, le programme avait formé et fourni des kits de base (y compris des subventions) à un total de 6 618 jeunes.

Le programme Yeap a trois composantes principales. La première vise à créer un environnement favorable aux jeunes, grâce à la mise en place de cadres d'échanges politiques avec les acteurs nationaux et internationaux, au développement de la recherche et de politiques financières et à une revalorisation de

Cadres politiques pour les jeunes

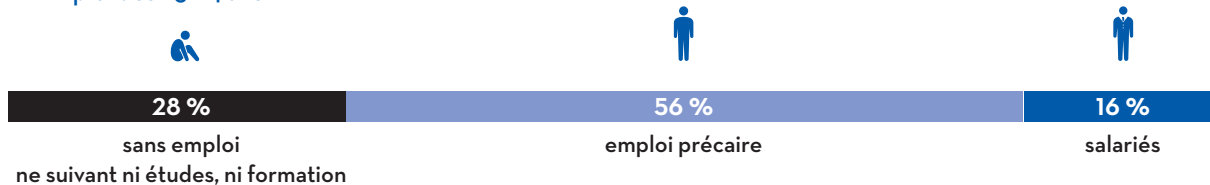
DANS sa *Politique nationale pour la jeunesse* de 2009, le gouvernement annonce les priorités, les orientations et les mesures de soutien qu'il s'engage à fournir pour l'autonomisation des jeunes. D'après cette politique, la jeunesse recouvre la tranche 18-35 ans.

La *Charte africaine de la jeunesse* a été adoptée en 2006 par la réunion des chefs d'états et de gouvernements de l'Union africaine à Banjul (Gambie). Elle sert de cadre stratégique pour les États africains.

Quelques repères sur l'emploi et la formation des jeunes au Nigeria

Sources : Perspectives économiques en Afrique 2012, Unesco, Nations unies – Division de la Population

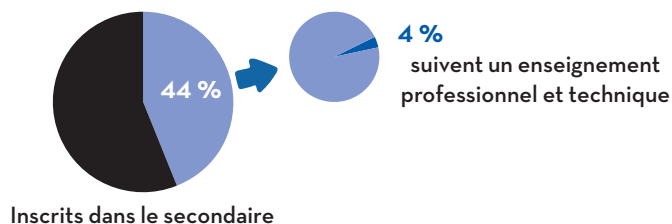
Emploi des 15-24 ans



Nouveaux entrants par an sur le marché du travail



Enseignement



L'initiative du FIDA dans le cadre du programme Yeap

LE PROGRAMME de gestion communautaire des ressources naturelles dans le Delta du Niger (CBNRMP-ND) vise à lutter contre le chômage des jeunes, dont l'insuffisance de compétences pratiques et professionnelles des jeunes a été identifié comme le principal facteur.

Le CBNRMP donne une importance prioritaire au développement de compétences. Au départ, les jeunes sélectionnés par le CBRMP ont été formés à de nombreux métiers : soudeur, fabricant de savon, coiffeur, mécanicien automobile, tailleur, cordonnier, barbier, styliste, etc. Lors du bilan de mi-parcours du CBNRMP, la participation des femmes et des jeunes était élevée dans ces différents domaines, avec une participation estimée à 2 994 jeunes.

Un recentrage sur le développement de l'agriculture durable a été opéré lors du bilan de mi-parcours du programme. Celui-ci s'est alors focalisé sur la promotion des entreprises agricoles les plus rentables (pisciculture, élevage d'escargots, de porcs et de volailles, etc.) avec une attention particulière sur des savoirs spécifiques dans des domaines tels que la transformation, la commercialisation, la conduite et l'entretien de machines, le transport, la logistique et le contrôle-qualité.

Le CBNRMP a créé un groupement d'entreprises émergentes (avec un guide pratique pour les utilisateurs) pour la reproduction à plus grande échelle par des personnes ou groupes intéressés. Il a engagé des prestataires de service pour sécuriser la gestion technique et commerciale des entreprises au profit des bénéficiaires, et les relier au marché des produits et du crédit. Le partenariat avec le Centre Songhai s'est avéré fructueux sur la formation des jeunes.

La plupart des entreprises agricoles font face à des obstacles majeurs pour atteindre une taille suffisante pour faire du profit. Elles ont besoin d'un apport initial de capitaux, particulièrement pour les jeunes, qui n'ont en général pas ou peu de terres et/ou n'ont pas accès au crédit. Le CBNRMP fournit un capital de démarrage pour que les jeunes débutent une activité dans les domaines de leur choix. Le capital de démarrage peut être sous forme financière ou en nature. Il y a en général une contribution personnelle des bénéficiaires à hauteur de 10 à 20 %, et le remboursement est de 50 % du capital initial après 12 mois d'activité. L'utilisation de capital de démarrage s'est révélé être un instrument efficace pour l'autonomisation des bénéficiaires et la création d'entreprises.

Atsuko Toda (at.toda@ifad.org), directeur de programme pour le Fonds international de développement agricole au Nigeria.

☞ l'image de l'agriculture. La deuxième composante a pour ambition de soutenir les jeunes au moyen de formation et de financement. La troisième concerne le suivi-évaluation du programme, grâce à des pôles techniques pilotés par les états. Le budget prévisionnel pour la période 2015-2020 s'élève à 37 milliards de nairas (environ 175 millions d'euro).

Le Yeap promeut la création d'emplois et d'entreprises le long des principales chaînes de valeur : riz, aquaculture, volailles, maïs, tomates, blé, sorgho, apiculture, soja, manioc, arachide, huile de palme, élevage d'escargots, aulacodiculture, et de nombreuses chaînes de valeur telles que la soudure, la fabrication, la réparation et l'entretien. La démarche est principalement axée sur l'acquisition de compétences (agriculture, business, compétences de base) pour les jeunes et l'implantation d'entreprises agricoles le long de la chaîne de valeur, y compris dans le domaine de la production, de la fourniture de services, de la transformation et de la commercialisation.

L'un des risques principaux du programme est le manque d'information sur la situation de l'emploi des jeunes, qui pourrait compliquer l'évaluation des débouchés du marché du travail au Nigeria. Le système d'information sur l'agriculture est encore peu développé en ce qui concerne l'emploi des jeunes et l'analyse sectorielle au Nigeria. Il est nécessaire de développer un système national fiable d'information et de collecte des données pour les jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail, pour montrer le flux d'entrée dans l'emploi, dans le secteur formel comme dans le secteur informel de l'économie. ■

La politique d'installation française : acquis et défis

Jérémy Decerle (jdecerle@jeunes-agriculteurs.fr) et Terre de Liens (w.loveluck@terredeliens.org et v.rioufol@terredeliens.org)

LA FRANCE A DÉVELOPPÉ depuis les années 1950 une politique visant à accompagner l'installation des jeunes en agriculture. Les deux articles suivants soulignent les acquis et les limites de cette politique. Le premier article est un entretien avec le vice Président des Jeunes Agriculteurs. Le second a été réalisé par l'association Terre de liens.

► Jeunes Agriculteurs est un syndicat qui a été créé en 1957 pour défendre les intérêts des jeunes installés en agriculture et de ceux qui souhaitent s'installer. Jérémy Decerle est vice Président des Jeunes Agriculteurs (JA).

► Terre de Liens est une structure implantée dans toute la France métropolitaine qui travaille sur la question de l'accès au foncier agricole pour des personnes souhaitant s'installer en agriculture biologique et paysanne. Terre de Liens accompagne de nombreuses personnes extérieures au monde agricole (mais pas exclusivement) souhaitant accéder à du foncier agricole pour démarrer leur activité. Terre de Liens a développé deux outils de finance solidaire, la Foncière et la Fondation Terre de Liens, permettant d'acheter via de l'épargne solidaire et du don (ou de recevoir en don dans certains cas pour la Fondation) des terres et du bâti agricole qui seront loués aux nouveaux agriculteurs via un bail rural comprenant des clauses environnementales.

De plus en plus d'installations hors cadre familial et sans aides

Source : installagri.net

GRAIN DE SEL (GDS) : Quelles sont les principales difficultés auxquelles les jeunes agriculteurs sont aujourd'hui confrontés en France ?

JÉRÉMY DECERLE (JD) : Je dirais que c'est l'accès aux moyens de production et notamment au financement du capital d'exploitation. Le coût du capital d'exploitation est de plus en plus élevé, avec une rentabilité difficile. Les exploitations aujourd'hui sont devenues relativement grandes (85 hectares en moyenne en 2013). Pour un jeune, mettre sur la table l'argent nécessaire pour s'installer s'avère difficile : l'investissement de départ peut varier entre 100 000 et 1 million d'euros.

Jusqu'à maintenant, la grande partie des besoins de financement était comblée par les prêts bonifiés et la « dotation jeune agriculteur » (DJA). Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce sont toujours des outils indispensables, mais qui doivent être complétés par d'autres. Nous essayons de trouver des moyens de diversifier les sources financières et de personnaliser le financement en fonction du projet des jeunes. Nous commençons à trouver des sources de financement nouvelles, comme des filières ou des coopératives qui investissent dans l'installation. Les collectivités locales comme les communautés de commune peuvent également accompagner le financement de l'installation.

GDS : Comment le dispositif d'aide à l'installation des jeunes a-t-il évolué ces dernières années ?

JD : Jusqu'il y a quelques années, un jeune, pour pouvoir bénéficier des aides à l'installation, devait réaliser un stage de 6 mois minimum à plus de 50 kilomètres de l'exploitation familiale pour quelqu'un qui était dans le cadre familial. Il devait aussi faire un stage préparatoire à l'installation d'une durée

de 40 heures.

En 2006, nous avons commencé à réfléchir en profondeur à ce dispositif. Ces dernières années le profil des candidats à l'installation a en effet beaucoup évolué. De plus en plus de jeunes non issus du milieu agricole veulent s'installer (cf. graphique).

Il s'agissait de trouver un dispositif plus en adéquation avec les besoins et les attentes des futurs porteurs de projet. Dans le nouveau dispositif d'accompagnement spécialisé, il y a d'abord le « point info installation » : le jeune qui réfléchit à une installation en agriculture rencontre un conseiller qui lui donne un certain nombre d'informations et l'oriente en fonction de l'état d'avancement de son projet. Lors de la deuxième étape, le conseiller propose au jeune un plan de formation personnalisé, fondé sur les compétences acquises par le jeune et sur celles qu'il devra encore acquérir par rapport à son projet.

C'est un dispositif lourd puisque chaque jeune est accompagné de manière individualisée. Mais les taux de réussite sont élevés : 95 % des jeunes qui passent par ce dispositif sont encore en activité cinq voire dix années après leur installation. L'argent public n'est pas gaspillé. Pour prétendre aujourd'hui au prêt bonifié et à la DJA, il faut être passé par ce dispositif.

GDS : Ce dispositif est-il payant pour le jeune ?

JD : Non, sauf pour l'étude économique qui est réalisée soit par les chambres d'agriculture soit par des centres de gestion. Les aides à l'installation sont des aides européennes, nationales et régionales, conditionnées en partie par la viabilité économique du projet du jeune. Cette étude économique, appelée Plan d'entreprise, vise à évaluer la viabilité du projet sur les quatre années suivant l'installation.

GDS : Quels sont les principaux éléments qui ont permis aux JA de jouer un rôle dans l'élaboration de la politique d'installation en France ?

JD : Je pense que c'est tout d'abord notre base solide. Aujourd'hui, les JA représentent environ 50 000 adhérents, répartis sur l'ensemble du territoire. Nous avons 2 500 échelons locaux qui ont eux aussi des interlocuteurs à leur niveau. Parvenir à formuler des idées qui viennent de la base, puis à les « épandre » sur tout le territoire, nous permet d'avoir un impact démultiplié sur nos interlocuteurs politiques. Cette organisation et ce maillage sur l'ensemble du territoire est un élément de notre capacité d'influence sur la politique agricole et notamment la politique d'installation. Les liens forts que l'on a avec l'enseignement agricole nous permettent aussi de mieux



environ 2/3 des installations bénéficiant de la DJA se font encore par transmission familiale, le 1/3 restant se fait en dehors du cadre familial

environ 2/3 des installations se font sans la DJA

- anticiper et connaître les attentes des jeunes et donc d'essayer d'y répondre au maximum.

GDS : *Comment le dispositif d'installation pourrait-il être amélioré ?*

JD : Nous avons beaucoup avancé ces dernières années sur l'aide à l'installation mais nous avons encore du mal à généraliser le suivi post-installation. La société a changé, de même que les attentes en matière de vie quotidienne, que ce soit sur l'exploitation ou en milieu rural. On ne pourra pas rendre le métier d'agriculteur attractif si on ne fait pas évoluer en permanence l'aspect « vie privée » en milieu rural. Il y

a par exemple de nombreux jeunes qui ont envie de s'installer tout de suite après l'école et ils travaillent énormément au départ. Il n'est alors pas évident pour ces jeunes de trouver une compagne ou un compagnon prêt(e) à accepter ce rythme de vie. Il faut savoir adapter son système d'exploitation en essayant d'allier tout, à la fois la viabilité économique certes, mais aussi les aspects « vie privée ».

Dans la loi d'avenir et dans les décrets d'application, il est désormais obligatoire dans chaque département de mettre en place une formation post installation pour tous les jeunes, qui peut permettre de réfléchir à ces aspects. ■

Définitions

Safer : les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural ont été créées en 1960 pour réguler les marchés fonciers agricoles. Pour éviter les accaparements et la spéculation, les Safer achètent des terres agricoles et des sièges d'exploitation pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs. Elles assurent la restructuration parcellaire et l'agrandissement d'exploitations trop petites pour être rentables.

DJA : la « dotation jeune agriculteur » vise à compléter les fonds nécessaires au démarrage de l'activité

agricole. Son montant est de l'ordre de 15 000 € en moyenne et varie selon la zone d'installation entre 8 000 et 35 900 €.

Prêts bonifiés : Les prêts aux jeunes agriculteurs sont destinés au financement des investissements d'installation et à la mise en état de l'exploitation (acquisition ou construction de bâtiments d'exploitation, acquisition de cheptel et de matériel, foncier...). L'État prend en charge une partie des intérêts pour diminuer le taux d'emprunt, qui varient ainsi entre 1 % et 2,50 % selon les zones.

SI LA FRANCE A DÉVELOPPÉ une politique d'installation qui s'appuie sur plusieurs outils, le renouvellement des générations en agriculture est rendu difficile par une série de contraintes. Les aides proposées sont peu adaptées aux installations des personnes non issues du milieu agricole, pourtant de plus en plus nombreuses.

Une évolution du foncier défavorable au renouvellement des générations. Partout en Europe, le foncier agricole traverse des temps difficiles. Les terres agricoles diminuent en raison de l'artificialisation des sols et elles se concentrent au sein de structures de moins en moins nombreuses dont le capital global d'exploitation représente des sommes de plus en plus importantes. La France a ainsi perdu 7 millions d'hectares de terres agricoles en 50 ans, pour une surface agricole utile actuelle de 28 millions d'hectare. Et en 2010, elle comptait 26 % de fermes en moins qu'en 2000 (chiffres Agreste).

Les prix du foncier agricoles ont considérablement augmenté, entraînant une déconnection entre le prix des terres et les revenus que l'agriculture peut en espérer : entre 1992 et 2006, les prix du foncier agricole ont augmenté de 80 % en Suède ou encore 150 % en Irlande. En France, les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) ont permis une certaine maîtrise du marché foncier.

Ces éléments concourent aux difficultés de re-

nouvellement des générations en agriculture et de transmission des fermes. En 2010 en France, moins de 5 % des chefs d'exploitation ont moins de 30 ans et 52 % ont plus de 50 ans (Agreste). Beaucoup n'ont pas de successeur dans leur famille.

Des aides inadaptées à toutes les installations agricoles. Face à cet enjeu, la Politique agricole commune est peu ambitieuse : sur la période 2007-2013, elle ne prévoyait d'aider que 185 000 installations sur l'ensemble de la zone UE. Et même cet objectif, pourtant trop faible, n'a pas été atteint.

Si nous prenons le cas de la France, il existe un dispositif financier d'aide à l'installation permettant de bénéficier d'une dotation initiale (la DJA) associée à des dispositifs de bonification des prêts à l'installation et différentes formes de subventions à l'investissement. Ces dispositifs sont toutefois relativement inadaptés aux installations de personnes extérieures au cadre agricole, pourtant de plus en plus nombreuses.

En effet, étant donné les difficultés d'accès au foncier et les coûts de démarrage de l'activité agricole, la majorité des personnes qui s'installent en dehors du cadre agricole suivent des logiques d'installations « progressives » (impliquant souvent l'association d'activités non agricoles aux activités agricoles les premières années). Or, les cadres d'analyse des structures qui statuent sur l'octroi des aides à l'ins-

tallation (DJA et prêts bonifiés notamment) et des établissements bancaires qui attribuent des crédits ne permettent pas de prendre en compte ces logiques d'installations progressives.

De plus, parmi les personnes extérieures au monde agricole, certaines changent le système de production et de commercialisation (conversion en agriculture biologique, circuits courts, transformation à la ferme...), souvent sur de petites structures situées dans les marges des plus gros bassins de production (vallées plus difficilement mécanisables, zones de montagne, anciennes pâtures, etc.). Or les partenaires classiques du financement de l'activité agricole n'ont pas toujours la capacité de financer des modes de productions se démarquant de l'agriculture conventionnelle pour lesquels ils disposent de moins de références économiques et techniques.

Une transmission de l'activité agricole difficile. Du côté des cédants, pour ceux qui ne transmettent pas leur ferme à leurs enfants ou à leur voisin, les obstacles restent multiples. Il existe notamment une difficulté à établir la confiance entre le repreneur et le cédant, sur les aspects humains (confiance du cédant dans la maîtrise de l'activité agricole par le repreneur notamment) comme sur les aspects économiques (capacité à pouvoir se positionner financièrement sur l'acquisition de la ferme, foncier comme matériel).

Par ailleurs, la moyenne des montants des retraites en agriculture en France (784 euros/mois pour les agriculteurs et 552 euros/mois pour les agricultrices) est plus de deux fois inférieure au montant de la moyenne de l'ensemble des retraites, tous régimes confondus (1 835 euros pour les hommes et 1 325 euros pour les femmes). La faiblesse de ces retraites incitent parfois les agriculteurs à maximiser le montant de la vente de leur ferme, notamment s'ils finissent leur carrière avec un endettement encore élevé.

Faciliter les installations « hors cadre familial ». Terre de Liens se trouve ainsi confronté au constat suivant : le changement de modèle agricole — vers une agriculture biologique et paysanne — ainsi que le renouvellement des générations passe en partie par des personnes qui s'installent en dehors du cadre agricole, c'est-à-dire sans le patrimoine foncier ou l'appui structurel des réseaux agricoles locaux permettant d'accéder au foncier.

Plusieurs mesures permettraient de favoriser ces installations. Dans certaines régions françaises, la Safer acquiert du foncier et le stocke temporairement, avec l'appui financier des conseils régionaux, le temps que le projet d'installation soit finalisé. Ce système pourrait être étendu à l'ensemble du territoire. Il fait durer plus longtemps le processus de vente ce qui facilite le montage financier généralement plus long et complexe du repreneur en dehors du cadre familial. Les cas de reprise de fermes via Terre de Liens en sont des exemples : les acquisitions citoyennes, via des appels publics à épargne et don, et nécessitant un temps long de formalisation du projet d'installation de la part du porteur de projet, prennent un temps incompressible, déconnecté de la vitesse du marché foncier.

Terre de Liens achète des terres agricoles pour les extraire du marché agricole et garantir leur usage en agriculture biologique et paysanne sur le long terme. Ce schéma permet de faciliter l'installation de personnes non issues du milieu agricole mais il peut amener certaines difficultés d'accès au crédit pour ces agriculteurs qui ne peuvent alors pas présenter les terres en caution pour garantir leur prêt (le foncier fait souvent usage de garantie dans le financement de l'activité agricole).

Dans les zones où les terres sont majoritairement en fermage, comme dans le Nord de la France, l'accès à l'outil de production se fait principalement par l'accès à des baux ruraux. Les agriculteurs ne venant pas du milieu agricole qui s'installent ne disposent là encore souvent d'aucune garantie matérielle (foncier) à présenter à la banque dans le cadre du financement de leur projet, à moins de disposer d'une maison en propriété par ailleurs.

Dans ces conditions, la mise en place de dispositifs de garanties pour les hors cadre agricole permettrait de faciliter leur installation : garanties bancaires, garantie auprès de la Safer qu'elle retrouvera la somme engagée dans les opérations de stockage du foncier, voire garanties sur le paiement des fermages auprès des propriétaires frileux sur les changements de modes d'agriculture.

Enfin, la sensibilisation des cédants à la transmission, la généralisation des cadres de rencontres entre cédants et repreneurs potentiels ou encore l'aménagement du régime des retraites en agriculture sont des éléments essentiels pour améliorer la politique d'installation française. ■

« Les faibles retraites agricoles compliquent la vente des fermes »

Jeunes et organisations paysannes : l'expérience du Sénégal

El hadji Babacar Samb (elhadjibabacarsamb@gmail.com)

► El hadji Babacar Samb a travaillé, comme volontaire du programme Uniterra, en tant que conseiller en développement agricole et d'affaires au CNCR (entre décembre 2012 et août 2015).

LE COLLÈGE DES JEUNES du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux est un espace de réflexion, de formation et d'action ouvert aux jeunes au sein de la plateforme nationale des organisations de producteurs du Sénégal. Cet article revient sur les acquis de ce collège, ainsi que sur les défis qu'il doit encore relever.

DE PLUS EN PLUS, les jeunes se désintéressent d'une agriculture qui a du mal à « nourrir son homme » pour se tourner notamment vers les villes. Le monde rural se vide de ses bras valides. Cette situation pourrait s'avérer problématique pour le renouvellement des générations d'agriculteurs.

Un collège pour mieux prendre en compte les jeunes agriculteurs. Face à ce constat, les organisations paysannes développent de nouvelles approches pour améliorer l'implication des jeunes en leur sein. Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) a impulsé la mise en place des collèges nationaux des jeunes ; ce sont des cadres de réflexion ouverts aux jeunes (âgés de moins de 40 ans) à l'intérieur des plateformes paysannes nationales.

En donnant l'occasion aux jeunes d'échanger sur leurs problèmes et d'alimenter la réflexion des leaders, les collèges veulent répondre aux difficultés d'implication et de responsabilisation dont sont aujourd'hui victimes les jeunes dans les organisations paysannes. En effet, dans ces organisations, les jeunes, souvent perçus comme « immatures » et sont mis à l'écart des postes et des instances de prise de décision. Dans les rares cas où ils sont impliqués, ils ont du mal à exprimer leurs revendications devant des assemblées constituées d'adultes, dans un pays où il est mal vu qu'un jeune remette en question les propos d'un aîné.

Suite à la convention du Roppa de 2006 au Sénégal, le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) a entamé un long processus de réflexion interne de mobilisation de ses fédérations membres et de sensibilisation de la jeunesse. Il a permis la mise en place en juillet 2012 du collège des jeunes du CNCR.

Le collège des jeunes a une structure transversale, de façon à impliquer l'ensemble des 28 fédérations membres du CNCR. Il est composé d'une assemblée générale de deux jeunes par fédération, qui se réunit une fois tous les trois ans ; d'un comité directeur constitué d'un jeune par fédération et convoqué tous les ans ; d'un bureau qui se réunit une fois par semestre, et de quatre commissions spécialisées (agriculture, élevage, pêche et foresterie). L'assemblée générale de 2015 a permis de mettre également en place un comité technique, composé de membres bénévoles du collège (des jeunes agriculteurs disposant d'un certain niveau de formation académique) pour suppléer le coordon-

nateur. L'essentiel du fonctionnement et des activités du collège est financé par ses membres. Cependant, dans le cadre d'activités d'envergure comme les fora ou certaines activités de formation, le collège bénéficie de l'appui de partenaires.

Impliquer les jeunes dans les organisations paysannes. Le collège des jeunes vise un meilleur positionnement des jeunes dans l'exploitation familiale agricole et dans les organisations paysannes, un bon renouvellement des générations en agriculture et la lutte contre le chômage des jeunes. Ses actions se déclinent en deux axes : la défense des intérêts des jeunes producteurs dans les organisations paysannes et dans les politiques publiques ; le renforcement des capacités et la professionnalisation des jeunes dans les différentes filières.

Depuis 2012, le collège a ainsi organisé différentes sessions de formation pour renforcer les capacités de plus de trois cent membres, dans plusieurs domaines : communication, leadership, politiques agricoles, foncier, gérer mieux son entreprise... Ces activités ont eu un impact considérable sur le développement du leadership des jeunes. Ceux-ci font preuve d'interventions de plus en plus structurées et d'un engagement accru dans le cadre du collège ou de leurs organisations respectives. Cet engagement a abouti dans certains cas à des prises de poste à responsabilité dans les fédérations affiliées au CNCR. Ces activités ont également permis au collège des jeunes de disposer, parmi ses membres, d'un

« Les jeunes sont mis à l'écart dans les organisations paysannes »

lot de formateurs.

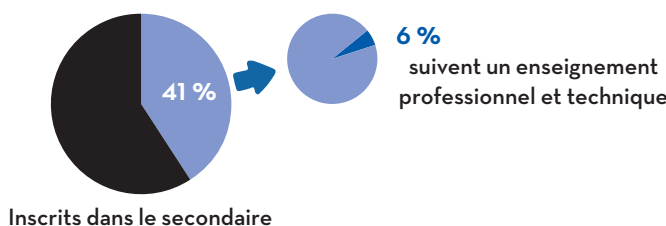
Les activités de formations visaient également à professionnaliser les jeunes dans des filières de production agricole. Ainsi, le collège des jeunes, a mis en place en 2014 un centre pour former ses membres sur les techniques avicoles et accompagner leur installation.

Renouvellement des générations. Le collège des jeunes a réalisé en décembre 2013 une étude sur la situation des jeunes paysans (âgés de 40 ans ou moins) en activité. Celle-ci a révélé que près de la moitié d'entre eux étaient insatisfaits de leur activité, notamment en raison des faibles revenus qu'elle leur offre. 85 % des jeunes interrogés ont toutefois déclaré vouloir continuer à pratiquer l'agriculture dans les 10 prochaines années. L'étude a aussi révélé un élément inquiétant pour le renouvellement des générations en agriculture : la plupart des jeunes

Emploi des 15-24 ans

Nouveaux entrants par an
sur le marché du travail

Enseignement



interrogés disent ne pas souhaiter voir leurs enfants devenir agriculteurs.

Face à ce constat, le collège a mené plusieurs actions (note politique, plaidoyer) visant à sensibiliser les autorités sur cette situation déplorable. Il a aussi entamé des réflexions stratégiques sur l'installation en agriculture. Deux ateliers ont permis de dégager six axes stratégiques pour une meilleure installation des jeunes en agriculture au Sénégal. Il s'agit de l'amélioration de l'attractivité de l'agriculture et du monde rural, de l'accès à la formation, de l'accès à la terre et aux facteurs de production, de l'accès au financement, de l'accompagnement à l'installation et de l'organisation des jeunes agriculteurs.

Ce travail a permis de déclencher le processus de mise en place d'une politique nationale d'emploi rural des jeunes au Sénégal, sous la tutelle du ministère de la Jeunesse, de l'emploi et de la construction citoyenne. Depuis février 2015, le collège travaille, en collaboration avec les autres acteurs impliqués, sur la finalisation de cette politique. Pour la première fois au Sénégal, les jeunes agriculteurs seront associés au processus, non pas pour donner leur avis sur ce que les autres auront proposé pour eux, mais pour co-construire cette politique.

Renforcer la légitimité et la pérennité financière du collège. Les trois premières années du collège ont été riches en acquis. Elles ont contribué au développement organisationnel du collège et à une plus grande implication de ses membres, qui se sentent de plus en plus redevables suite aux services rendus par le collège.

Un certain nombre de défis auxquels le collège devra faire face ont aussi été identifiés. Les commissions peinent notamment à fonctionner correctement. Il existe des lourdeurs dans la composition et le fonctionnement de l'assemblée générale et du comité directeur, ainsi que des difficultés financières. Il y a aussi un manque d'implication des jeunes membres du collège qui habitent dans les régions (hors de Da-

kar et Thiès notamment).

Conscient de ces limites, le collège des jeunes a défini en 2015 une nouvelle structuration, basée sur le concept des « trois collèges des jeunes ». Le « collège standard » est responsable de l'exécution du plan d'action et du plan stratégique. Le « collège prestataire » mène des prestations de service (formation et appui technique), en s'appuyant sur son lot de formateurs et de professionnels formés en aviculture, moyennant un payement, dont une partie des fonds (30 %) sert à financer des activités du « collège standard ». Enfin, le « collège entreprise » rassemble des membres qui jouent un rôle d'agents commerciaux pour les jeunes producteurs. Celui-ci a déjà mené une première opération avec la volaille et la viande ovine, en faisant la promotion et la commercialisation des produits issus des exploitations agricoles des jeunes. Sur chaque vente, une partie des bénéfices est versée dans la caisse du « collège standard ». L'objectif de cette unité est la création d'une boutique alimentée par la production des jeunes agriculteurs.

Cette nouvelle structuration permet au collège des jeunes de disposer d'une unité de commercialisation et de prestation de services pouvant financer certaines activités. Par ailleurs, elle propose également l'installation de collèges décentralisés au niveau des différentes fédérations pour une meilleure implication des jeunes à la base.

Au-delà de ces défis liés au fonctionnement du collège, d'autres sont relatifs à l'agriculture et au monde rural. La massification des membres du collège passera inéluctablement par une plus grande implication des jeunes dans l'agriculture. Cette dernière dépend d'une bonne politique mais surtout de la qualité de l'image que les jeunes ont de l'agriculture ; une image définie par ceux qui sont aujourd'hui en activité. En effet, la visibilité de leur réussite et de leur bien-être dans le secteur agricole constitueront le principal élément positif de communication pour susciter l'installation des autres. ■

Quelques repères
sur l'emploi et la
formation des
jeunes au Sénégal

Sources : Perspectives économiques en Afrique 2012, Unesco, Nations unies – Division de la Population

Jeunes et accès au crédit: l'expérience du Crédit rural de Guinée

Lamarana Sadio Diallo (lamaranasd@yahoo.fr). Propos recueillis par Gilles Goldstein (g.goldstein@iram-fr.org).

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS DES JEUNES en termes d'accès au crédit ? Comment les institutions de microfinance peuvent-elles répondre aux besoins des jeunes en milieu rural ? Entretien avec le Directeur général du Crédit rural de Guinée.

► Lamarana Sadio Diallo est Directeur général du Crédit rural de Guinée (CRG) et Président de l'Association professionnelle des institutions de microfinance de Guinée (APIM-G)

► Gilles Goldstein travaille à l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram) au sein du pôle « Acteurs, Politiques publiques et Évaluation ».

► Le Fonds international pour le développement agricole a réalisé une série de produits (« boîte à outils ») sur l'accès des jeunes au financement en milieu rural, disponible en anglais sur leur site.

GILLES GOLDSTEIN (GG) : Pouvez-vous présenter en quelques phrases le Crédit rural de Guinée (CRG) ?

LAMARANA SADIO DIALLO (LSD) : La réorganisation bancaire intervenue en décembre 1985 a entraîné la suppression de l'unique Banque nationale de développement agricole du pays. Face au vide institutionnel ainsi créé, une mission d'études, financée par l'Agence française de développement (AFD) et réalisée par l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram), a été demandée par le ministère de l'Agriculture pour aider le gouvernement guinéen à définir une politique et une stratégie en matière de distribution de crédits. Les recherches ont permis d'identifier l'offre et la demande de financement de l'agriculture. Les conclusions de cette mission ont, entre autres, recommandé la mise en place d'un programme expérimental de crédit agricole en 1989 qui est devenu le Crédit rural de Guinée (CRG).

Depuis cette époque, le CRG a bénéficié d'un accompagnement de l'AFD ainsi que, de manière plus limitée, de l'Union européenne, de l'Agence des États-Unis pour le développement international, de la Banque africaine de développement et de la Banque islamique de développement. Ces appuis ont fortement contribué au développement du CRG qui est devenu le principal dispositif de crédit et d'épargne implanté sur tout le territoire guinéen. Le CRG est institutionnalisé depuis 2001 sous le statut de société anonyme dont les actionnaires sont les caisses locales (elles-mêmes institutionnalisées sous forme d'Associations locales d'épargne et de crédit), les salariés, l'État guinéen et deux partenaires étrangers (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement et Iram). Aujourd'hui, le CRG ne reçoit plus d'appui financier de ces bailleurs.

Fin 2014, le CRG représente : 250 000 membres actifs (emprunteurs et épargnants) dont près de 30 % sont jeunes, 120 caisses locales, environ 500 salariés, 11 millions d'euros d'encours de crédit et 12 millions d'euros d'encours d'épargne.

Le CRG propose à ses membres des produits de crédit pour le financement des activités agricoles, de commerce et d'artisanat, le crédit pour les fonctionnaires et le crédit d'équipement. L'institution a également développé des produits d'épargne à vue et à terme ainsi qu'un service de transfert de fonds domestique.

GG : Qu'est-ce qu'un jeune dans la société guinéenne ?

LSD : Pour cerner cette notion, le ministère en charge de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes en Guinée s'appuie sur la charte africaine de la jeunesse qui considère les jeunes comme la couche de la population comprise entre 15-35 ans. Cette classification concerne aussi bien les jeunes femmes que les jeunes hommes.

Dans la société guinéenne, la vision est un peu différente car une personne est considérée comme jeune tant qu'elle n'a pas acquis son autonomie financière et qu'elle est toujours à la charge de sa famille ou de son tuteur. Une personne âgée de 40 à 42 ans peut ainsi entrer dans cette catégorie. Les programmes dédiés aux jeunes, même ceux mis en œuvre par l'État, intègrent cette vision.

GG : Cette question de savoir qui est un jeune se pose-t-elle au CRG ?

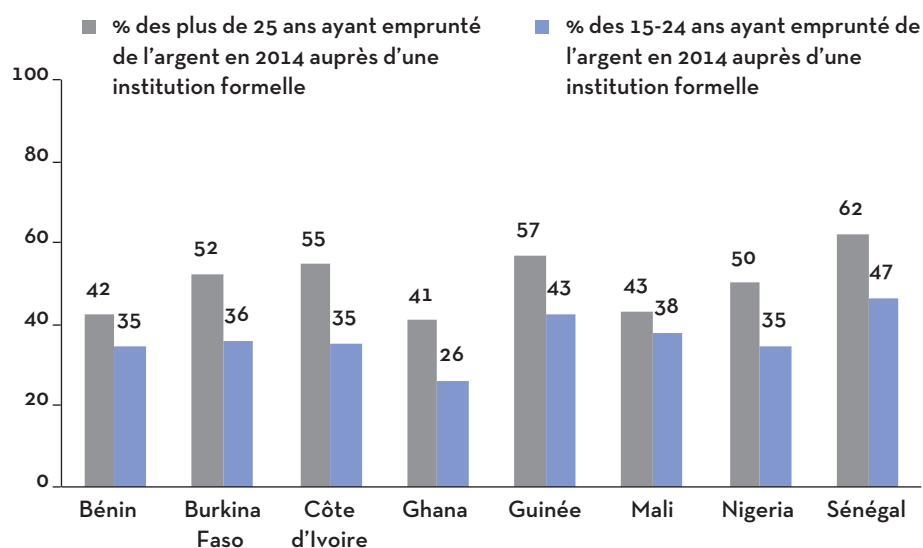
LSD : Dans l'absolu, non, car les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 sont éligibles aux financements du CRG, à condition de répondre aux critères de sélection demandés et ont donc accès à la gamme diversifiée de produits proposée par le CRG. En revanche, cette question est prise en compte dans le cas de programmes dédiés à cette catégorie de la population mis en œuvre par l'État ou les bailleurs de fonds. C'est le cas par exemple du Fonds national de micro-crédit en faveur des femmes et des jeunes, qui accorde des prêts bonifiés

aux institutions de micro-finance pour le financement des jeunes et des femmes et dont le CRG est un opérateur. D'autres fonds et programmes, comme le Fonds national d'insertion des jeunes ou le Programme d'appui à l'emploi des jeunes, financent aussi par l'intermédiaire d'institutions de micro-finance des projets d'entreprises et des formations à destination des jeunes.

GG : D'une manière générale, quelles sont les contraintes qui empêchent les jeunes d'avoir accès au financement ?

LSD : La principale contrainte qui empêche les jeunes d'avoir accès à des financements touche à la question de leur stabilité. En effet, une personne mariée, avec des enfants et possédant son domicile aura plus de facilité à obtenir un financement auprès d'une institution financière ou même d'un prêteur informel qu'un jeune sans attache qui pourra à tout moment partir en fonction des opportunités qui se présentent. On retrouve cette même contrainte dans les processus de cooptation lors des demandes de crédit nécessitant

« Un jeune sans attache peut partir à tout moment »



Un accès au financement difficile pour les jeunes

Sources : Banque mondiale, Global Findex 2015

une caution solidaire.

En plus de cette contrainte, on note aussi que les jeunes ont des difficultés pour présenter des garanties matérielles ou des apports financiers lors des demandes de crédit importants et également des difficultés d'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs dans certains milieux.

C'est pour ces raisons que nous considérons qu'il est plus risqué d'accorder des crédits à un jeune qu'à une personne plus âgée. Par exemple, un groupement de jeunes financé par la Caisse de Mamou avait enregistré beaucoup de retards dans les remboursements. La sensibilisation doit être accrue pour ces jeunes car certains pensent que ces fonds représentent leur part due par le gouvernement.

GG : Les jeunes sollicitent-ils plus ou moins des services financiers que leurs aînés ?

LSD : Les jeunes ont tendance à solliciter davantage de services financiers à cause de leur manque de moyens financiers personnels pour démarrer leurs activités. Ils se tournent plutôt vers les institutions de micro finance car elles offrent proximité, facilité d'accès, et demandent moins de formalisme, ce qui n'est pas le cas des banques.

GG : Le CRG propose-t-il un (des) produit (s) à destination des jeunes ?

LSD : Le CRG ne propose pas de produits spécifiques aux jeunes mais finance ces derniers à travers les produits diversifiés qu'il offre à sa clientèle. En revanche dans le cadre de programmes menés par des partenaires pour promouvoir l'emploi des jeunes, le CRG s'implique dans l'accompagnement de ces derniers

pour faciliter leur insertion socio-économique. Ainsi, une réflexion est engagée pour adapter les produits du CRG aux besoins spécifiques des jeunes, qui sont de plus en plus exprimés par nos partenaires et membres.

GG : Comment les jeunes sont-ils intégrés dans la gouvernance du CRG ?

LSD : Concernant les instances, il n'y a pas de règle particulière pour promouvoir les jeunes. Cependant, en raison de leur dynamisme, de leur disponibilité et de leur engagement on retrouve souvent des jeunes exerçant des responsabilités dans les différents comités ou même à la présidence des caisses. A noter que trois directeurs centraux du CRG sur cinq sont des jeunes. Ils sont aussi présents au sein du conseil d'administration.

GG : Le CRG a-t-il pour objectif de développer cette catégorie de membres ?

LSD : Le CRG a l'objectif de cibler cette couche de la population dans le cadre du développement de sa clientèle. Il le fait en lien avec ses partenaires y compris l'État au travers des programmes à destination des couches vulnérables que sont les jeunes et les femmes. Il y a un intérêt pour le CRG à cibler les jeunes, afin de renouveler son portefeuille. C'est un vivier pour de futurs membres et clients. Cibler les jeunes c'est à la fois leur offrir des produits adaptés (notamment en ce qui concerne la durée du crédit, les modalités de remboursement, les taux d'intérêts) mais aussi assurer leur participation à la gouvernance des différentes structures. Pour que l'on soit en mesure de bien répondre à leurs besoins, il est nécessaire que les jeunes participent à la prise de décisions. ■

Accompagner les jeunes : quel défi pour une organisation paysanne ?

Gérard Andriamandiby (reseausoa@moov.mg) et Julie Lecomte (afdimada.partenariats@moov.mg)

LE RÉSEAU SOA à Madagascar a récemment décidé d'accompagner les jeunes agriculteurs pour leur permettre d'être davantage pris en compte dans les politiques publiques. Accompagner les jeunes soulève une série de questionnements sur la définition de l'installation.

► Gérard Andriamandiby est le directeur du Réseau SOA, basé à Antananarivo (Madagascar).

► Julie Lecomte est chargée de mission au sein d'Afdi nationale. Elle est en poste à Madagascar.

► Le réseau SOA, Syndicat des organisations paysannes malgaches, est une organisation paysanne née en 2003, fédérant aujourd'hui plus de 20 000 paysans. SOA se donne pour mission de promouvoir l'organisation paysanne comme partenaire des autorités publiques pour l'élaboration et le suivi des politiques de développement rural et comme acteur économique, capable de peser dans les filières. Pour cela, il travaille selon 3 grands axes : l'information des paysans, la formation des responsables des organisations paysannes, la défense des intérêts des paysans dans les différentes stratégies nationales.

AMADAGASCAR, les jeunes ruraux sont peu intégrés dans l'élaboration des politiques publiques. Face à ce constat, le réseau SOA a décidé en 2014 de les aider à faire entendre leur voix dans les programmes de développement agricole. Pour cela, SOA a démarré, en partenariat avec Afdi (Agriculteurs français et développement international), un travail sur la formation initiale, l'aide à l'installation, et l'animation d'espaces de concertation pour les jeunes.

Dans le cadre de leur action sur l'installation, le réseau SOA et quatre organisations agricoles ont cherché à définir un profil type de jeunes à accompagner. Cette étape n'a pas été sans soulever un certain nombre de questions.

Peut-on aider un jeune, encore célibataire, qui vit chez ses parents, à s'installer ? Cette question peut paraître insignifiante. Néanmoins, il est nécessaire de rappeler que les sociétés malgaches ont conservé des systèmes de hiérarchies, notamment dans la place accordée aux anciens (*Ray aman-dreny*) et aux aînés (*Zokiolona*).

Culturellement, les jeunes sont exclus des sphères de décisions et ont beaucoup de mal à partager leur point de vue avec leurs aînés. Dans les organisations paysannes, les jeunes n'accèdent que très rarement à

des postes « clé » à un niveau régional. Même constat dans l'exploitation familiale : traditionnellement, les jeunes qui ne sont pas encore mariés vivent sous le toit de leurs parents et ne sont pas intégrés dans les prises de décisions. Le réseau SOA s'est donc interrogé sur la capacité des jeunes célibataires à participer à la gestion de l'exploitation familiale.

Faut-il accompagner en priorité les jeunes avec une formation professionnelle ? Le réseau SOA considère que la formation initiale est essentielle pour une meilleure professionnalisation des exploitations.

Cependant, le nombre de centres de formation initiale est faible et leur capacité d'accueil limitée. Les enquêtes de SOA ont montré que moins de 1 % des jeunes agriculteurs bénéficient d'une formation professionnelle, et que seulement 50 % d'entre eux ont dépassé le niveau scolaire primaire. Ces chiffres confirment ceux du ministère de l'Agriculture : au niveau national, seuls 2 % des jeunes sur les 250 000 agriculteurs entrant dans la vie

active chaque année ont eu une formation professionnelle. Il est impossible aujourd'hui, pour l'État, de proposer une offre de formation initiale à tous les jeunes. Les organisations paysannes ont donc un rôle à jouer en matière de formation des jeunes pendant

« 2 % des jeunes agriculteurs ont une formation professionnelle »

Quels critères les organisations de producteurs ont-elles finalement défini ?

Pour le profil des jeunes :

- être membre de l'organisation
- être identifié et cautionné par son groupement de base
- faire preuve d'une initiative/activité agricole préalable réussie dans l'exploitation familiale ou dans le démarrage de sa propre exploitation
- si le jeune est encore dans l'exploitation de ses parents, que ceux-ci lui laissent un terrain et/ou l'équipement pour mener son projet
- avoir entre 18 et 35 ans : cette tranche d'âge, selon les paysans, assure une certaine maturité et exclut des exploitations déjà bien installées,
- être responsable dans une association pour montrer sa volonté d'engagement (dans un club de football ou une association d'œuvre sociale)
- avoir un niveau scolaire de niveau certificat d'étude élémentaire au minimum (priorité d'accompagne-

ment pour les sortants de formation professionnelle).

- la situation matrimoniale est un critère retenu uniquement par certaines OP

Pour les projets d'exploitations :

- la zone géographique, pour assurer une proximité des services ainsi qu'un accès aux routes, au réseau de téléphone, aux marchés et à l'information
- des filières prioritaires : les organisations de producteurs ont préféré soutenir des projets qui s'inscrivent dans leurs filières prioritaires pour assurer des services adéquats et une bonne intégration des jeunes dans l'organisation (qualité du conseil technique, vente en commun, accès aux intrants, etc.).
- La pertinence du projet en lui-même tant au niveau technique que financier (moyen de production existants, investissements, compétences, environnement de l'exploitation, résultats attendus, etc.).

leur installation.

Mais dans ce cas, sans formation initiale, comment s'assurer des compétences du jeune à recevoir les services que va lui offrir son organisation ? Est-ce que les services de l'organisation paysanne seront efficaces et suffisants pour avoir un véritable effet levier (temps de formation nécessaires, etc.) ? Comment mesurer la motivation des jeunes à rester paysan et s'impliquer dans les organisations paysannes ?

SOA a, pour sa part, fait le choix d'accompagner des jeunes avec ou sans formation professionnelle initiale mais qui sont identifiés et soutenus par un groupement de producteurs de base.

Quels types de projets d'exploitation accompagner ?

Le réseau SOA s'est interrogé sur les moyens de production nécessaires à l'installation. Par exemple, sur le foncier, il paraissait évident qu'il ne fallait soutenir que des projets qui pouvaient justifier d'une surface de terre suffisante pour les cultures envisagées. Le véritable débat des paysans concernait plus le mode de faire valoir des terres, compte tenu des problèmes d'accès au foncier à Madagascar. Il s'agissait de savoir s'il était envisageable de privilégier les jeunes qui pouvaient justifier d'un titre de propriété, d'évaluer les risques d'accompagner des projets avec des terres en fermage ou en métayage.

Les enquêtes de SOA montraient par ailleurs que la totalité des jeunes nouvellement installés diversifiaient leurs systèmes de production. Les paysans se sont donc demandés s'il fallait encourager des projets favorisant un certain degré de diversification contribuant à une meilleure sécurité alimentaire des jeunes familles ou s'il valait mieux accompagner des projets

de spécialisation, en culture ou en élevage, avec un certain niveau d'intensification.

Les débats ont enfin amené les organisations à faire des choix dans les productions à soutenir. Certaines productions (production de foie gras, élevage de porcs, etc.) sont connues pour être rapidement génératrices de revenus, mais leur pertinence pour une phase d'installation dépend aussi de l'organisation de la filière. En effet, le jeune doit avoir accès aux intrants, aux infrastructures, aux marchés, mais aussi à un conseil de qualité.

Le premier défi que SOA relève est donc de définir un profil type de jeunes et de projets à soutenir, en veillant à ce que les services des organisations puissent effectivement répondre à leurs besoins, en termes de formation et d'accès au capital de production.

Actuellement, SOA teste, dans le Menabe et le Bongolava, avec 3 organisations agricoles différents parcours d'installation : chacune a dressé un profil de jeunes et de projets à accompagner en fonction des spécificités de son territoire, tant économiques que sociales. Les services qu'elles développent pour aider les jeunes dans le démarrage de leur activité sont d'ordre financier et technique.

À partir de son expérience, le réseau SOA entend inviter les jeunes agriculteurs et les autres OP à définir de manière plus précise des parcours « types » d'installation à Madagascar. Il s'agira alors de répondre aux questions suivantes : Quels types de services doivent mettre en œuvre les organisations paysannes pour accompagner au mieux les jeunes ? Quels types d'exploitations les organisations doivent-elles accompagner aujourd'hui pour une agriculture performante demain ? ■

Les services d'aide à l'installation par les OP

LE RÉSEAU SOA accompagne 4 organisations paysannes à développer des services d'aide à l'installation, avec un objectif de 180 jeunes installés sur trois ans, de 2014 à 2016. En juillet 2015, 3 organisations accompagnaient déjà 82 jeunes, de 26 ans en moyenne, sur différentes filières, principalement l'élevage de poulets et la riziculture.

Dans chaque organisation, un groupe de jeunes sélectionnés par leurs groupements de base bénéficie d'un conseil individuel pour l'élaboration de leur projet professionnel. Ils sont sélectionnés par les paysans à la base pour leur motivation, leur engagement et la place que leur confie leur parent dans l'exploitation. Le conseil est réalisé par un technicien de l'organisation, c'est le début de leur parcours. Une commission interne de responsables paysans octroie à chacun des jeunes dont les dossiers sont les plus pertinents, une dotation d'une valeur moyenne de 200 euros. Sur les 161 jeunes accompagnés pour monter leur projet professionnel en juillet 2015, 82 ont été sélectionnés.

Les organisations paysannes suivent alors chaque jeune sélectionné et leur offrent différents services de conseil : gestion d'exploitation, techniques de production, rapprochement avec les institutions financières pour développer une épargne ou réaliser d'éventuels crédits sur des campagnes ultérieures. Ce conseil est porté par un technicien de l'organisation, via des formations de groupes ou des visites mensuelles dans chaque exploitation, ainsi qu'un paysan, parrain du jeune, bénévole, identifié par l'organisation et membre du groupement de base du jeune.

Dans cette expérience pilote, la majeure partie des dépenses est subventionnée. Le réseau SOA soutient donc les organisations dans la prise en charge des techniciens et des commissions « installation ».

SOA crée du lien entre les organisations paysannes, les institutions de microfinance, les banques et les jeunes. Il travaille également avec les fonds régionaux de développement agricole, dispositifs financiers qui soutiennent notamment des actions de conseil.

Former les jeunes ruraux : les conditions d'une insertion réussie

Fert (fert@fert.fr) et IECD (programme.efa@iecd.org)

L'IECD ET FERT TRAVAILLENT depuis plusieurs années sur des dispositifs de formation et d'insertion des jeunes en milieu rural. Ils tirent de leurs expériences une série de conditions nécessaires à une insertion réussie des jeunes à la fin de la formation.

► L'IECD a pour mission de donner les moyens à toute personne de se former pour devenir un acteur responsable dans la société. Ses secteurs d'activité principaux sont la formation professionnelle, l'appui aux très petites entreprises et la santé. (www.iecd.org).

► Fert accompagne les agriculteurs des pays en développement dans la création d'organisations qui leur apportent des solutions durables à plusieurs niveaux : formation et conseil technique, financement de l'agriculture, approvisionnement en intrants et commercialisation des produits agricoles, organisation de filières ... (www.fert.fr).

► Dans cet article, le terme « insertion » fait référence à une insertion globale, à savoir professionnelle et sociale, d'une personne : au sein de la communauté, au sein de la famille, au sein d'une exploitation (familiale ou non) et du monde professionnel. On le distingue du terme « installation », qui implique souvent une création d'exploitation en totale autonomie du jeune, avec un investissement financier et matériel préalable.

EN MILIEU RURAL, l'insertion professionnelle des jeunes passe par un effort de formation agricole. Dans des pays où celle-ci est peu développée, des ONG soutiennent des centres de formation. Ces centres visent à former les jeunes aux métiers ruraux, mais aussi à leur donner l'envie, par des exemples d'installations réussies, de s'installer en zone rurale.

Accès limité aux moyens de production et pressions sociales. Un frein à l'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural réside dans les difficultés d'accès aux moyens de production, en particulier le foncier et le matériel. L'accès au marché et aux financements s'avère aussi problématique. Les organisations professionnelles agricoles s'intéressent aux défis des jeunes mais ne disposent pas de moyens suffisants pour y répondre.

De par leur manque d'expérience et d'assise financière suffisante, les jeunes sont également plus vulnérables que leurs aînés face aux aléas (fluctuation du marché, accident climatique, vol...). La pression et les contraintes familiales les contraignent parfois à prendre des décisions desservant une gestion efficace de leur exploitation, ce qui accentue le risque de décapitalisation.

Emmanuel Koffi Kouamé, ancien élève de l'EFA d'Assinzé, Côte d'Ivoire : « *Tous les bénéficiaires de ma première production de poulets ont été confisqués par ma famille pour financer les funérailles d'un proche* ».

Enfin, la pression sociale entourant la réussite d'un projet ne doit pas être sous-estimée. La jalousie des pairs est parfois le prix à payer pour une installation réussie. Cela questionne la possibilité d'innover pour les jeunes. Ces éléments peuvent être des freins réels à l'insertion professionnelle des jeunes.

Accompagner les jeunes pendant et après la formation. Pendant et après la formation, un accompagnement formalisé est crucial. Au cours de la formation, il s'agit d'accompagner les jeunes dans la mise en place progressive de leurs activités, afin de faciliter leur insertion professionnelle. Ce suivi, souvent assuré par les formateurs, peut prendre plusieurs formes : formation par alternance et/ou année dédiée à l'élaboration du projet du jeune.

L'accompagnement de jeunes ayant achevé leur formation est indispensable. Cette activité présente un coût élevé car elle exige de recruter des conseillers

avec des compétences spécifiques. Non seulement le conseiller apporte un appui technico-économique régulier et personnalisé, mais il doit posséder les compétences relationnelles indispensables pour accompagner la famille dans son ensemble. Ce profil de conseillers est difficile à trouver, et leur formation continue est fondamentale.

Randriahelinarivo Rado, conseiller au collège agricole d'Ambalavao, Madagascar : « *Pour être conseiller, il faut d'abord être à l'aise dans les relations humaines; il faut connaître les coutumes, tabous et dialectes. Il faut savoir établir une relation de confiance avec le jeune car, s'il a peur de nous, il ne livrera pas ses problèmes. Il faut aussi gérer les relations avec la famille* ».

Appui financier et soutien des familles. Sans le soutien de sa famille, les chances de réussite du jeune exploitant sont faibles. C'est souvent sa famille qui lui donne son premier terrain ou le matériel nécessaire à la mise en place de son activité. Le soutien moral est également critique pour aider le jeune à se lancer. Une attention particulière est ainsi portée à l'implication des familles et au lien que peuvent tisser les formateurs avec les parents. Au-delà de la famille, il est important de prendre en compte les dynamiques communautaires dans les actions de soutien aux jeunes, pour lever les difficultés liées aux pressions sociales.

Les jeunes disposant de faibles capacités financières, beaucoup démarrent avec des activités pour lesquelles les investissements initiaux sont faibles et les retours rapides (maraîchage, élevage à cycle court), souvent complémentaires des activités de leurs parents. Afin de permettre aux jeunes de démarrer une activité avec des moyens plus importants, certaines organisations proposent une dotation de démarrage en moyens de production (cheptel, matériel). Celle-ci se fait sur la base d'un projet élaboré avec l'appui d'un conseiller et validé par une commission constituée d'agriculteurs et de formateurs. Cette aide peut se révéler un puissant levier à condition d'être encadrée avec la plus grande rigueur. En effet, dans certains cas, l'appui financier et matériel peut engendrer des postures attentistes.

Un des facteurs clé d'une insertion professionnelle réussie est de faire prendre conscience aux jeunes que l'installation est rarement linéaire. La constitution progressive d'une épargne, avec ou sans appui extérieur, permet aux jeunes exploitants de construire et de maîtriser eux-mêmes leur outil de travail. En-



© Fert

Le conseiller apporte aux jeunes du Collège agricole un appui technique et économique régulier et personnalisé. Il doit aussi établir une relation de confiance avec lui.

fin, dans tous les cas, une véritable sensibilisation à l'épargne et à la gestion est nécessaire pour les jeunes en cours de formation ou d'insertion professionnelle.

Rompre l'isolement par la mise en réseau. La mise en réseau des jeunes avec le monde professionnel (organisations professionnelles, institutions financières, entreprises) permet de créer des dynamiques positives. Les activités de mise en réseau telles que l'organisation de forums, de formations ponctuelles d'anciens élèves ou de journées portes ouvertes sont toutefois difficiles à mettre en œuvre en raison de la dispersion des jeunes.

Ndanga Donald Davy, ancien élève de l'EFA de Trypano, Cameroun : « *La foire des anciens élèves de la région de Batouri (2014) m'a permis d'avoir l'idée de groupe. J'y ai rencontré des personnes qui partageaient mes idées et nous avons monté une activité agricole ensemble* ».

La mise en réseau peut donner confiance en l'avenir aux jeunes ruraux : elle permet de valoriser les

formations agricoles et participe à la structuration de la profession agricole. Enfin, le réseau facilite la formation continue des jeunes exploitants, afin qu'ils s'adaptent aux évolutions du secteur, du marché, et que leur insertion professionnelle soit durable.

L'insertion des jeunes, l'affaire de tous. Grâce à des dispositifs de formation prenant en compte tout ou partie de ces facteurs de succès, Fert et l'IECD estiment obtenir des taux d'insertion professionnelle des jeunes supérieurs de 80 % après la formation. Mais de nombreux jeunes ruraux restent déscolarisés ou sans activité professionnelle en Afrique.

L'action des ONG apporte des réponses concrètes mais elle ne peut pas suffire. Elle s'opère généralement à un niveau local et doit nourrir la réflexion d'autres acteurs pour apporter des réponses plus globales. L'implication de l'État et des organisations professionnelles aux niveaux national et international est incontournable sur les thématiques d'accès aux marchés, de structuration des filières agricoles ou encore d'accès au foncier. ■

Écoles familiales et collèges agricoles

DEPUIS 1992, avec ses partenaires camerounais, ivoirien et congolais, l'IECD développe un réseau d'Écoles familiales agricoles (EFA) visant à préparer l'insertion socio-économique des jeunes. Les EFA délivrent une formation intégrale en alternance après l'école primaire, en 3 ans. Des Instituts de formation en entrepreneuriat rural délivrent ensuite une formation en 2 ou 3 ans. Dès la première année de formation, les jeunes sont capables de mettre en place une activité génératrice de revenus. À l'issue de 3 ans de formation, ils sont capables de mener leurs activités en autonomie. Les disciplines enseignées couvrent l'agriculture, l'élevage, la transformation agroalimentaire, l'artisanat et l'enseignement général. Les EFA forment près de 1 500 jeunes chaque année.

Depuis 2002, l'organisation paysanne malgache Fifata, partenaire de Fert et du Cneap (une fédération d'environ 200 lycées agricoles privés en France), développe une offre de formation professionnelle pour les jeunes ruraux. Quatre collèges agricoles ont été créés en partenariat avec les organisations paysannes régionales. Ils forment en 3 ans des jeunes agriculteurs capables de maîtriser les techniques de cultures et d'élevage et de gérer leur exploitation, et désireux de s'engager au sein d'organisations de producteurs. En juin 2015, 315 jeunes sont en formation et 470 ont achevé leur formation. Les collèges agricoles et Fifata ont créé récemment la Fekama, fédération des collèges agricoles de Madagascar. Fifata et Fekama sont membres du Conseil national de la formation agricole et rurale créé à l'initiative du ministère de l'Agriculture dans le cadre de la rénovation de la Stratégie nationale de formation agricole et rurale.

Allier formation agricole et formation rurale : l'exemple des MFR

Benjamin Duriez (benjamin.duriez@mfr.asso.fr) et Patrick Gues (patrick.gues@mfr.asso.fr)

DANS DE NOMBREUSES COMMUNAUTÉS VILLAGEOISES, l'agriculture, si elle garde un rôle essentiel, n'est plus le seul secteur d'activité dominant. Comment dans ce contexte envisager la formation des jeunes ruraux ? L'expérience des Maisons familiales rurales témoigne de ces réflexions.

► Benjamin Duriez est chargé de partenariats internationaux à l'Union nationale des MFR françaises.

► Patrick Gues est responsable de la communication à l'Union nationale des MFR françaises.

► Cet article se fonde en partie sur l'ouvrage d'Anne Le Bissonais et de Julie Erceau « Les Maisons familiales rurales dans le monde : une contribution originale à l'insertion des jeunes » (L'Harmattan, 2014). Pour en savoir plus : www.mfr.fr

PARMI LES ENFANTS D'AGRICULTEURS, en Occident et dans les pays en développement et émergents, il y a celles et ceux qui sont passionnés par la vie en zone rurale et qui recherchent la formation et l'accompagnement nécessaires à l'exercice de ce métier aux compétences multiples. Il y en a d'autres qui veulent apprendre un métier différent, plus rémunérateur, moins contraignant ou complémentaire à l'activité agricole, tout en restant dans le territoire rural. D'autres encore rêvent aux lumières de la ville.

Comment prendre en compte ces souhaits divers ? Comment faciliter l'insertion socio-professionnelle des jeunes qui ne peuvent ou ne veulent pas être agriculteurs ? Les Maisons familiales rurales (MFR) tentent de répondre à cette problématique.

Penser la formation rurale dans une France de moins en moins agricole. La première MFR, créée en 1937 en France, a conçu une formation qui rattache les études à une expérience professionnelle vécue. Cette formation fait appel à la responsabilité éducative des familles, relie enseignements formel et informel et mobilise de nombreux acteurs du terrain. Ses fondateurs ont fait le pari que l'alternance entre la vie et la réflexion forge une démarche de pensée et d'action et agit directement sur le milieu (cf. encadré).

Ce modèle d'organisation et de formation permet aux MFR d'être en prise directe avec les réalités. Les MFR conduisent parfois des études de faisabilité pour mieux connaître les dynamiques qui semblent émerger. Surtout, elles bénéficient, via leur pédagogie de l'alternance et leurs relations avec de nombreux acteurs du territoire, de retours réguliers. Elles perçoivent donc les évolutions du contexte et mettent en place de nouvelles actions quand des besoins se font sentir.

C'est ainsi qu'en quelques années, les MFR françaises ont intégré les mutations profondes qui ont touché les espaces ruraux — les actifs agricoles ne représentent plus que 2,5 % de la population active aujourd'hui contre 27 % en 1954 —, en passant d'une prédominance de l'agriculture dans l'offre de formation à la prise en compte des nouveaux besoins.

Dès les années 1950, les MFR ont ainsi proposé un enseignement ménager (connaissance de l'alimentation, transformation et conservation des produits agricoles, jardin et petit élevage familial, gestion du budget familial, santé, vente directe...) pour les futures agricultrices. Cet enseignement, souvent décrit car spécifiquement féminin et dit « ménager », a été déterminant dans la révolution technique qui a touché les campagnes. Il a en effet contribué à la diffusion d'un certain nombre de pratiques comme la

congélation ou la transformation du lait en fromage. Il a aussi permis aux ménages agricoles de diversifier et d'améliorer leurs revenus. Progressivement ces formations se sont professionnalisées dans les services à la personne : aujourd'hui cet enseignement porte sur des formations sanitaires (ou sociales) de type « aide-ménagère », « aide-soignante » ou « auxiliaire de vie ».

Cette diversification de l'offre de formation s'est poursuivie, avec l'ouverture en 1962 de sections « bâtiment » ou, à partir de 1973, de centres de formation d'apprentis sur des qualifications du commerce, de l'artisanat du tourisme, de la mécanique...

Diversifier la formation rurale au Sud. Cette volonté d'adapter la formation aux besoins des jeunes et à l'évolution du contexte est aussi caractéristique des MFR des pays en développement et émergents.

Dans ces pays, les MFR offrent presque uniquement des formations agricoles. Or, de nombreux jeunes viennent frapper à leur porte même s'ils ne sont pas motivés par ce secteur. Ils arrivent poussés par leurs parents ou parce qu'ils ne voient pas d'autres alternatives professionnelles. Dans ce cas, plutôt que de refuser leur inscription, s'engage un dialogue pour clarifier leurs souhaits.

Par un accompagnement personnalisé et une pédagogie de l'alternance, les jeunes se retrouvent au contact d'agriculteurs ou d'éleveurs mais aussi d'autres professionnels dont l'exemple contribue à les raccrocher à l'agriculture ou au moins à leur milieu de vie rural. Cela permet de renforcer leur identité locale, de favoriser leur socialisation et leur citoyenneté et de développer leur projet personnel.

Au Brésil par exemple, les MFR constatent que beaucoup de jeunes, après la formation agricole de niveau baccalauréat, deviennent agents de développement et non agriculteurs. Cela interroge les MFR par rapport à leur mission : faut-il « dissuader » les jeunes de travailler au sein des administrations ou des ONG pour les encourager à s'installer en agriculture ? La plupart des MFR brésiliennes privilégie le projet des jeunes, car elles estiment que leur éducation doit donner aux jeunes la liberté de faire leurs choix.

Les MFR des pays africains sont aussi dans une dynamique de diversification des formations depuis quelques années : teinture et saponification au Mali, électricité et bois au Cameroun, alimentation et tourisme au Maroc... Cette évolution s'est construite avec les professionnels du secteur. Elle répond aux projets des jeunes et à l'évolution du marché du travail en milieu rural.



© MFR

Un jeune Malgache en stage chez un menuisier. Les MFR diversifient leur formation, pour l'adapter aux projets des jeunes et à l'évolution du contexte en milieu rural.

Accompagner des parcours variés et variables.

Comme l'a démontré une enquête en 2012 auprès de 150 jeunes issus de MFR du Brésil, du Burkina Faso, du Cameroun et de Madagascar, les parcours post-formation ne sont pas linéaires. Ainsi, même pour ceux désirant s'installer en agriculture, un travail en ville est souvent nécessaire pour réunir le capital suffisant au démarrage d'une petite exploitation (dans un cadre familial ou non) ou acquérir de l'expérience.

De telles trajectoires exigent des capacités multiples : entrepreneuriat, langues, mathématiques, gestion... C'est ce à quoi travaillent les MFR. Il est important également de permettre aux jeunes de cultiver une confiance en soi. Des stages dans le domaine agricole permettent de développer ces différentes compétences, qui sont « transférables » à d'autres métiers.

Construire collectivement la formation. Les MFR constituent un mouvement associatif né dans une

société paysanne il y a près de 80 ans. Ce modèle perdure et se développe dans le monde, malgré les changements économiques, sociaux et politiques en cours. Les MFR ont notamment réussi, en partie et selon les lieux, la diversification de leur offre de formation.

Pourquoi ont-elles pu le faire ? D'abord, parce que « l'école » n'est pas sanctuarisée ; elle est un centre de ressources, un levier pour le développement humain et économique.

Ensuite, parce que chaque personne est considérée, non comme individu isolé, mais comme membre d'une communauté collaborative, en interactions réciproques au sein du groupe social. Cette communauté réfléchit, s'engage dans la formation et se projette dans l'avenir.

Or sans la capacité à rassembler et à motiver ensemble des jeunes et des adultes, sans la capacité à faire émerger des projets de ces groupes locaux, les territoires sont menacés de devenir des déserts. ■

Les Maisons familiales rurales

ENVIRON 1 000 CENTRES DE FORMATION « Maisons familiales rurales » existent dans une trentaine de pays d'Afrique, Amérique, Asie et Europe. Il existe des spécificités contextuelles entre ces MFR, mais elles partagent des principes de fonctionnement :

- responsabilité des familles et des acteurs locaux, souvent regroupés au sein d'une association. Les parents sont membres de l'association et élisent un conseil d'administration qui les représente.
- éducation globale, citoyenne, en internat, dans des petits groupes : l'approche éducative vise la formation de tout l'être, pas uniquement les aspects professionnels.
- formation générale associée à une formation professionnelle, selon la pédagogie de l'alternance.
- des formations au service du développement territorial.

Une MFR n'est pas une simple école, ni une coopérative d'utilisateurs, encore moins un club d'anciens

élèves. C'est d'abord un groupe humain, rassemblant des individus venant de tous horizons, des parents avec leurs enfants et leurs formateurs qui vivent, collectivement, des réalités sociales et qui réfléchissent, conjointement, à leur transformation. Une MFR agit, ensuite, comme un centre d'éducation, de formation professionnelle pour les jeunes et les adultes, d'animation sociale et culturelle pour un territoire local, et elle assure des missions de service public.

Généralement les parents paient les frais de « pension » (alimentation, internat). L'apport des familles représente dans les pays en développement et émergents environ 10-15 % des frais de fonctionnement (souvent en nature). Les autres sources viennent de subventions (des collectivités locales, de l'État, parfois des entreprises locales) et de prestations de services. Les formations initiales durent en moyenne deux ans.

L'agriculture, une réponse au « chômage » des jeunes ruraux ?

L'AGRICULTURE EST À LA FOIS présentée comme une des principales solutions face au défi de l'emploi en Afrique et comme une activité qui ne parvient plus à « attirer » les jeunes. Constitue-t-elle vraiment une réponse au « chômage » des jeunes ? À quelles conditions ? Plusieurs acteurs livrent ici leur point de vue.

► Marie Louise Cissé est chargée de programme « Plaidoyer et genre » au secrétariat exécutif du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa).

► Christian Fusillier est chef de projet au sein de la division « Education, formation professionnelle et emploi » de l'Agence française de développement (AFD).

► Ibrahima Hathie est directeur de recherche au sein de l'Initiative prospective agricole et rurale (Ipar) au Sénégal.

► Courtney Paisley est la coordinatrice du réseau YPARD (Jeunes professionnels pour le développement agricole).

► Abraham Sarfo est conseiller sur l'éducation agricole et la formation professionnelle au sein du cadre stratégique de l'Union africaine intitulée « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique » (Nepad).

► Bio Goura Soulé est chargé de programme au Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (Lares) au Bénin.

Grain de sel : *Pensez-vous que l'agriculture soit la réponse au défi de l'emploi aux milliers de jeunes qui vont arriver sur le marché de l'emploi dans les années à venir ?*

Marie Louise Cissé (MLC) : En Afrique, l'agriculture emploie 65 % de la population du continent et présente un fort potentiel de création d'emplois. Cependant, cette agriculture pour attirer et maintenir les jeunes doit être accompagnée par des politiques publiques qui favorisent l'accès aux crédits à des taux adaptés, la protection des marchés, la garantie des prix de vente, le renforcement des capacités des jeunes aussi bien dans la production que dans la transformation des produits agricoles. Comme tout métier, l'agriculture a besoin de formation et d'actualisation des connaissances et des pratiques.

Christian Fusillier (CF) : L'agriculture est en tout cas un des éléments clés de la réponse, même si de nombreux jeunes « se débrouillent » en pratiquant plusieurs « métiers », selon leurs opportunités : ils sont à la fois paysan, artisan, petit commerçant, migrant saisonnier, ... Pour que l'agriculture puisse absorber une part plus importante des jeunes en recherche d'emploi, de nombreux défis doivent être relevés, parmi lesquels : au niveau des politiques agricoles d'abord, en affirmant clairement la priorité au soutien à l'agriculture familiale connectée aux marchés, en favorisant les filières porteuses et en privilégiant les productions de valeurs ajoutées locales (transformation et valorisation des produits de l'agriculture et de l'élevage); en améliorant l'attractivité des métiers agricoles et ruraux; en mettant en place de véritables politiques foncières; en ayant une politique volontariste de développement des villes secondaires, nécessaires au désengorgement des capitales, ouvrant de nouveaux marchés pour l'agriculture locale et l'artisanat.

Abraham Sarfo (AS) : Bien que les secteurs industriels et des services montrent des taux de croissance prometteurs, leur développement ne s'est pas encore stabilisé. Ils se caractérisent par conséquent par une faible capacité d'absorption de la main d'œuvre, ce qui explique en grande partie le taux de chômage croissant des jeunes. Le potentiel de l'agriculture reste ainsi élevé dans ce domaine. Ce secteur reste malgré tout largement traditionnel, de subsistance et soumis aux conditions météorologiques. Les niveaux d'éducation et de formation des agriculteurs sont majoritairement faibles. Une modernisation de l'agriculture, avec une attention particulière sur la création de valeur ajoutée

et sur l'industrialisation, permettrait d'accroître l'attractivité du secteur auprès des jeunes.

Courtney Paisley (CP) : Non, je ne dirais pas que l'agriculture est la principale solution, même si elle en fait partie. Je ne pense pas que tout le monde est fait pour travailler dans la production agricole. Il y a plus de potentiel de création d'emplois dans le domaine de la transformation agricole, qui attire davantage les jeunes.

Bio Goura Soulé (BGS) : Il faut arrêter de se leurrer. Peut-être que l'agriculture — comprise au sens large, c'est-à-dire en intégrant toute la chaîne de valeur — peut constituer une opportunité pour absorber un certain nombre de jeunes qui arrivent sur le marché du travail, et ce dans des conditions de revenus suffisamment confortables. Mais dire aujourd'hui qu'il y a assez de terres à cultiver pour installer un grand nombre de jeunes c'est faire une grave erreur. Les systèmes aujourd'hui ne permettent plus le maintien d'une population aussi importante dans l'agriculture, du moins dans des conditions de revenus et de bien-être décentes. On va inéluctablement évoluer, comme en Europe, vers moins de gens dans l'agriculture mais hautement qualifiés et qui vont accroître significativement la productivité.

« Il n'y a pas assez de terres à cultiver pour tous ces jeunes »

GDS : *Les systèmes agraires ne pourront donc pas offrir des conditions de vie et des revenus décentes à tous ces jeunes ?*

CF : Clairement non. Une exploitation agricole ne peut être viable qu'à certaines conditions (surface, accès à l'eau, proximité du marché, etc.). La croissance démographique est encore trop forte au regard des capacités d'accueil des systèmes agraires dans de nombreux pays pour que tous les jeunes aient leur place en production agricole. Beaucoup reste à faire pour valoriser les métiers non agricoles en milieu rural : pour se développer l'agriculture a besoin d'artisans, de techniciens de maintenance (petite mécanique, électricité, soudure, énergies renouvelables), de transformation des produits, transporteurs, infrastructures BTP, fabrication d'outillage, etc.

GDS : *Serait-il préférable que certains jeunes quittent l'agriculture ?*

MLC : La Fédération des ONG du Sénégal (Fongs) a réalisé un travail de suivi de 1 811 exploitations familiales sénégalaises, qui a mis en évidence trois catégories d'exploitations familiales. Les deux premières catégories (80 %) renvoient à des exploitations fami-

liales bien ou assez bien sécurisées. Les exploitations de la troisième catégorie en revanche ne parviennent pas à nourrir la cellule familiale, et encore moins à profiter des retombées issues de la vente des produits agricoles. Pour ces exploitations, les pressions foncières sont également fortes. Si nous sommes réalistes, nous devons savoir que tous les jeunes ne peuvent pas devenir des agriculteurs, et que tous ne sont pas passionnés par l'agriculture. Mais les jeunes peuvent travailler dans des domaines stimulés par le développement de l'agriculture : les industries de transformation, la vente de matériels agricoles, le commerce, les infrastructures en milieu rural, etc.

CP: Je ne crois pas que maintenir dans l'agriculture des personnes qui n'en ont pas envie soit une bonne chose. C'est au contraire une des raisons pour lesquelles le secteur agricole a des difficultés à décoller dans de nombreux pays : parce que les jeunes qui s'y trouvent n'en ont pas envie. Une approche plus constructive serait de les aider à développer davantage leur entreprise ou de leur apporter des compétences dans d'autres domaines.

GDS: Avez-vous l'impression que les jeunes ne veulent pas rester dans l'agriculture aujourd'hui ?

CF: Question difficile. Il faudrait être plus précis et regarder de plus près les motivations des jeunes dont on parle. Il y a ceux dont les parents sont déjà exploitants agricoles en activité principale et les autres. Si d'aussi nombreux jeunes quittent le monde rural (avec des allers retours) pour tenter leur chance en milieu urbain ou à l'étranger, c'est pour un ensemble de raisons : refus de vivre comme leurs parents, besoins d'aller gagner un complément de revenu pour

la famille, besoin de découvrir le monde... et manque d'opportunités localement. De nombreuses familles poussent leurs enfants à faire autre chose que l'agriculture. Cela ramène à la question des opportunités et de l'attractivité.

Ibrahima Hathie (IH): Cette question est complexe et la réponse dépend du contexte et de la géographie. Au Sénégal, l'étude EJMAO (Emplois des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest) a révélé que les jeunes scolarisés des zones pluviales du Bassin arachidier ne souhaitaient pas s'engager dans l'agriculture. Les jeunes sans niveau scolaire, presque sans alternatives, restent souvent dans l'exploitation agricole tout en diversifiant tant bien que mal et émigrent temporairement (parfois définitivement) vers la ville. Par contre, dans les zones irriguées du Delta, la situation d'engagement des jeunes dans l'agriculture est tout à fait différente. L'émigration est marginale et la plupart des jeunes sont fortement impliqués dans les activités agricoles. Si l'agriculture permet au jeune de gagner de l'argent, de fonder un foyer et d'asseoir une perspective sérieuse de développement d'une entreprise familiale, il n'hésitera pas à en faire son métier.

MLC: Les temps évoluent, les jeunes sont de plus en plus instruits, ils accèdent aux nouvelles technologies et ils ont des besoins dont la satisfaction nécessite des revenus monétaires stables. La principale raison qui pousse les jeunes à quitter l'agriculture c'est la recherche de revenus pour vivre dignement et aider leur famille. L'exode demeure pour eux la principale perspective et ils sont souvent soutenus dans cela par leur famille. Le manque de responsabilisation et de cadres leur permettant de s'exprimer sur leurs préoccupations, les difficultés d'accès à la terre et aux crédits



☉ sont autant de motifs supplémentaires qui les poussent à partir. Très souvent dans les exploitations familiales africaines, les jeunes sont aussi vus comme une main d'œuvre bon marché. Le chef de l'exploitation familiale, en l'occurrence le père de famille, considère le travail du jeune dans l'exploitation comme une évidence. Ce jeune se voit alors sans futur, sans projet et souvent se considère comme exploité.

AS : Je ne crois pas que les jeunes ne veulent plus travailler dans l'agriculture. Ce que je crois en revanche, c'est que les jeunes ne veulent pas travailler comme leurs parents. Ils veulent d'une agriculture moderne, pour laquelle ils ont besoin de compétences pratiques et entrepreneuriales.

GDS : *Que faut-il faire pour rendre le métier d'agriculteur plus attractif ?*

CP : Le YPARD réalise des profils de jeunes qui réussissent dans l'agriculture, que ce soit quelqu'un qui est parvenu à cultiver des tomates de manière innovante ou un bon chercheur. Nous pensons que montrer de tels exemples peut attirer d'autres jeunes à s'engager dans l'agriculture. Nous partageons aussi au sein de notre réseau les opportunités de financement qui existent, ce qui contribue à donner une image positive de l'agriculture.

CF : L'image du métier d'agriculteur est peu attractive dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne : un travail pénible avec des méthodes archaïques, mal rémunéré, dépendant des prix, sans protection sociale ni retraite, et sans statut ou reconnaissance sociale véritable. Il faut cependant faire le pari que l'agriculture peut encore attirer et accueillir de nombreux jeunes, si l'on est en mesure de leur montrer qu'il est possible de vivre décemment de son activité, et dans un environnement de vie plus attractif (téléphonie mobile et accès à l'information, électricité, services de base...). Un des enjeux est aussi de changer le discours : il ne s'agit plus de prendre la suite de ses parents, mais de devenir « entrepreneur agricole » : un équilibre entre activités de production, de transformation, de commercialisation ; un accès à la petite motorisation ; l'insertion dans une filière portée par un label ou une identification géographique...

MLC : Pour rendre le métier d'agriculteur attractif, il faut d'abord commencer par arrêter de stéréotyper l'agriculture avec des expressions telles : « l'agriculture ne nourrit pas son homme, si tu ne travailles pas bien à l'école, tu vas cultiver les champs au village ... ». Il faut aussi faciliter pour les jeunes l'accès à la terre, aux crédits et financements adéquats, renforcer les capacités, moderniser l'agriculture, garantir les prix pour permettre une augmentation des revenus agricoles, développer les infrastructures en milieu rural (électrification, routes, loisirs, services sociaux de base), impliquer les jeunes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des programmes et politiques qui les concernent.

« Il faut valoriser les métiers non agricoles en milieu rural »

GDS : *L'agriculture familiale et les pratiques agroécologiques sont souvent citées comme les systèmes et modes de production générant le plus d'emplois. Parallèlement, il semble que les jeunes entretiennent des rapports parfois difficiles avec leurs parents au sein des exploitations familiales et qu'ils rêvent d'une agriculture mécanisée et intensive en intrants chimiques. Qu'en pensez-vous ?*

CF : Déjà on peut dire que derrière les mots « agriculture familiale » se cache une grande disparité de situations et de niveaux de précarité. Il faudrait parler des « agricultures familiales ». Selon ma compréhension, l'agriculture familiale que l'AFD cherche à soutenir via ses projets est celle d'agriculteurs et organisations paysannes qui veulent être connectés aux marchés. Cela implique une agriculture respectueuse de l'environnement, mais qui a des impératifs de rentabilité. Entre l'agriculture traditionnelle quasiment exclusivement manuelle et l'agriculture mécanisée à forte consommation d'intrants, il y a de la place pour des exploitations familiales modernisées, ayant accès à la mécanisation motorisation

intermédiaire, produisant des produits de qualité et insérées dans une ou plusieurs filières qui vont valoriser les produits (transformation, commercialisation). Les jeunes ont besoin

d'émancipation vis-à-vis des pratiques traditionnelles de leurs parents. La reprise de l'exploitation familiale ne permet pas toujours d'y répondre. Leur émancipation passe probablement par une posture de type « entrepreneur rural » évoquée plus haut.

IH : L'agriculture de firme est souvent présentée comme possédant beaucoup d'atouts mais assez souvent son option pour l'intensification et la mécanisation à outrance se traduit par une faible création d'emplois et une durabilité compromise. Les modèles à haute intensité de main d'œuvre peuvent s'avérer plus productifs et plus générateurs d'emplois. Les évolutions de certaines agricultures familiales vers l'entrepreneuriat et la professionnalisation constituent sans doute des expériences intéressantes.

BGS : Peu de jeunes veulent s'installer dans les exploitations familiales telles qu'on les connaît car la rentabilité est faible. Aujourd'hui personne ne se limite au simple rêve d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Tant qu'on ne parvient pas à relier fortement l'exploitation familiale au marché, tant qu'on ne la considère pas comme une activité économique au même titre que les autres — c'est-à-dire avec des incitations économiques, avec un statut social reconnu — je ne vois pas comment le secteur va pouvoir attirer des jeunes. Il ne faut pas perdre de vue ces éléments au milieu de tous les fantasmes que l'on projette sur l'agriculture familiale. Elle a certes de nombreuses vertus, notamment en termes de sociabilité et de consolidation des liens familiaux. Mais il faut regarder ces liens familiaux sans les idéaliser, en considérant les rapports de force et de hiérarchisation parfois difficiles qu'ils contiennent. ■

L'agroalimentaire: une opportunité pour l'emploi des jeunes ?

Sara Mercandalli (sara.mercandalli@cirad.fr)_

LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE présente d'énormes opportunités pour la croissance et l'emploi des jeunes en Afrique sub-saharienne à condition de mettre la priorité sur des formations adaptées et des investissements et partenariats inclusifs.

► Sara Mercandalli est économiste au Cirad basée au « Centre for the study of governance innovation » (GovInn) à l'Université de Prétoria en Afrique du Sud.

► Cet article a été rédigé sur la base des documents suivants :

- Yumkella, K. K. et al. eds. (2011). *Agribusiness for Africa's Prosperity*. Austria: UNIDO.
- World Bank. (2013). *Growing Africa: Unlocking the Potential of Agribusiness*. 162 p.
- Koiria, A. K. (2014) *Agribusiness in sub-Saharan Africa: Pathways for developing innovative programs for youth and the rural poor*. The MasterCard Foundation Working Paper
- AfDB, OECD, UNDP (2014), *African Economic Outlook 2014: Global Value Chains and Africa's Industrialisation*, OECD, Paris.

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE en Afrique subsaharienne et l'urbanisation s'accompagnent de la demande accrue d'une alimentation de la population (cf. graphique), à la fois des capitales et des petites et moyennes villes en plein essor. Cette croissance est à la fois une préoccupation majeure pour les États africains et une opportunité de débouchés et de création d'emplois pour la vaste population de jeunes ruraux. Quelles perspectives le secteur agroalimentaire peut-il offrir pour l'emploi des jeunes ruraux ? Quelles sont les contraintes à lever et les pistes d'actions à explorer ?

Renforcer les synergies entre secteur agroalimentaire et agriculture. Les politiques qui reposent uniquement sur le développement du secteur agricole sont insuffisantes pour supporter le processus de développement en Afrique et relever le défi de l'emploi. Elles sont notamment incompatibles avec les changements globaux liés au développement de la mécanisation, des infrastructures et à l'accès à l'éducation. En revanche, relier la production agricole aux filières agroalimentaires, en intégrant les liens entre amont (fournisseurs d'intrants et de services aux producteurs) et aval (semi transformation, transformation et vente), permettrait de stimuler la transformation de l'agriculture et la création d'emplois dans l'agroalimentaire, offrant aux jeunes des activités valorisantes dans des conditions décentes.

Les secteurs de l'agro-industrie qui présentent de faibles niveaux techniques sont particulièrement intensifs en travail. Ils fournissent des opportunités

pour l'emploi salarié et l'auto emploi. Les possibilités d'expansion sont particulièrement importantes pour les filières qui requièrent peu de transformation, comme les fruits et légumes. Par ailleurs, l'agro-industrie est aisément accessible avec un capital réduit et peut être menée à petite échelle au sein de micro ou petites entreprises. Un soutien est donc nécessaire aux petits producteurs, mais aussi aux PME en milieu rural qui leur achètent des produits et leur fournissent des biens et services. Ces PME sont le premier maillon qui connecte les petits producteurs aux marchés plus larges.

Le secteur agroalimentaire offre ainsi un potentiel substantiel pour la création de nombreux emplois productifs. Capter ce potentiel ne sera possible que si des actions stratégiques sont mises en place. Les priorités peuvent varier selon les contextes nationaux, les filières et les régions. Dans tous les cas, les gouvernements ont un rôle fondamental dans la création d'un environnement favorable pour les entreprises et les investissements en milieu rural et la création de compétences des jeunes.

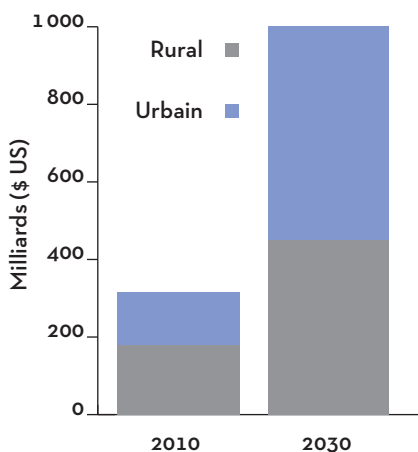
Financement, formation et TICs. Le manque de financement est une contrainte majeure pour les producteurs et PME. Les banques classiques prêtent encore peu au secteur agroalimentaire. Toutefois, le mobile-banking via des applications sur téléphones portables adaptées, les incitations à ouvrir des antennes rurales, ou des règles flexibles sur les garanties se développent. Ces innovations montrent des succès initiaux. Par exemple, l'usage des technologies d'information et communication (TICs) et des données de transactions pour établir la fiabilité bancaire des producteurs, facilite l'accès aux financements, comme c'est le cas de mShari un service bancaire digital offert via M-Pesa au Kenya. Ces innovations doivent être encouragées pour faciliter l'accès au financement des ruraux. Il reste encore à faire pour généraliser ces pratiques, les rendre viables et pour appliquer des cadres réglementaires adéquats.

Une seconde contrainte est le manque de compétences sur le marché du travail. Les systèmes d'enseignement et de formation doivent être réformés pour donner aux jeunes les capacités nécessaires pour répondre aux demandes du secteur privé en termes de compétences opérationnelles, techniques, de gestion et entrepreneuriales. Il est aussi important de mobiliser différentes approches pour cibler la jeunesse et créer une nouvelle génération de producteurs entrepreneurs : transferts de connaissances de pair à pair, expériences de développement de l'entrepreneuriat

Les marchés alimentaires devraient représenter une industrie de 1 000 milliards de dollars d'ici 2030 en Afrique sud saharienne

Source : Banque mondiale, 2013

Valeurs projetées des marchés alimentaires d'Afrique subsaharienne



en milieu rural, formations pratiques.

L'usage croissant des TICs pour partager les connaissances et accéder à des services peut aussi contribuer à améliorer les capacités des jeunes producteurs pour développer leur entreprise. Une multitude de services existe sur les plateformes en ligne pour fournir des informations permettant de tenir des registres, d'utiliser des services financiers et de renforcer l'intégration au marché, alors que les monnaies digitales permettent des paiements instantanés et sûrs.

Enfin, les politiques agricoles doivent être coordonnées avec celles de formation et de développement de compétences mais aussi avec les politiques d'industrialisation et d'appui aux PME. Récemment, les Systèmes d'innovation agricole (SIA) ont été validés pour formuler et analyser les politiques et programmes de développement rural et agricole. Les incubateurs d'entreprises sont un aspect important des SIA et se sont révélés des dispositifs critiques pour la survie des entreprises en phase de démarrage.

Investissements privés responsables et filières inclusives. Les entreprises agroindustrielles nationales et internationales reconnaissent de plus en plus les petits producteurs comme des partenaires de valeur. Le rôle du secteur privé doit être davantage promu par les politiques pour favoriser l'expansion des emplois ruraux.

Si les investissements dans l'agro-industrie sont essentiels, leur conception peut fortement influencer les résultats en termes d'emploi et d'équité. Les améliorations techniques et organisationnelles au sein des filières peuvent certes accroître la productivité et créer des emplois décents, mais elles peuvent aussi créer des changements dans la répartition du pou-

voir au sein des filières, en faveur de petits groupes de producteurs, transformateurs et distributeurs au détriment du plus grand nombre. Le développement des filières agricoles doit veiller à être inclusif vis-à-vis des populations rurales.

Dans ce sens, il est important de cibler certaines filières stratégiques, comme les productions vivrières qui concernent le plus grand nombre et qui ont un fort potentiel de croissance en termes de marchés régionaux et de transformation locale. Le développement de ces filières passera par une amélioration de l'accès aux infrastructures et à l'énergie, et par le renforcement des liens entre les petites et moyennes villes et les centres urbains. Cela permettra de développer les liens rural-urbain, et de faciliter les flux de ressources et de services qui facilitent le développement des PME.

Enfin, comme la plupart des industries en Afrique, il y a encore relativement peu de PME formelles de transformation. La région est caractérisée par une dichotomie entre un grand nombre d'entreprises artisanales informelles de transformation agricole et un petit nombre de transformateurs à échelle industrielle. Les faiblesses des petits opérateurs informels ont souvent mené à leur négligence par les politiques et programmes de développement. Pourtant, l'importance des filières informelles signifie qu'il ne peut pas y avoir de progrès sans une amélioration de leurs performances. De tels progrès sont essentiels pour générer des emplois et stimuler l'inclusion. Cela requiert d'appuyer le secteur des micro et petites entreprises et d'associer les filières formelles et informelles pour leur donner accès à du capital, à des compétences, à du savoir-faire et à des contacts avec les marchés. ■

Définitions

Le *secteur agro-industriel* comprend l'industrie des intrants agricoles (machines et équipements; fertilisants et pesticides...); toutes les activités post récolte liées à la transformation de matière brute agricole, à la conservation et à la préparation de productions agricoles pour la consommation intermédiaire ou finale de produits alimentaires ou non (en Afrique l'agroalimentaire est l'un des secteurs les plus développés, constitué de petits producteurs et micro entreprises de transformation et de vente); l'industrie d'équipements pour la transformation (machines, outils, pièces...); et les entreprises de services, de financement, vente et distribution dont stockage, transport, TIC, et matériel d'emballage.

Les *incubateurs* sont un processus d'appui aux entreprises innovantes en phase de lancement et à fort potentiel de croissance. Ils fournissent des équipements et infrastructures partagés, du développement commercial, des services financiers, et un accompagnement et mise en réseau.

Un « *Système d'Innovation Agricole* » est défini par la Banque Mondiale comme un réseau d'organisations, d'entreprises et d'individus cherchant à apporter de nouveaux produits, process et formes d'organisations, ainsi que les institutions et politiques qui affectent leurs actions et performances.

Quel bilan des politiques en faveur des jeunes ruraux ?

LES POUVOIRS PUBLICS prennent-ils davantage en compte les jeunes ruraux dans leurs politiques ? Les programmes et dispositifs accompagnant les jeunes ruraux sont-ils pertinents et efficaces ? Comment financer de façon durable de tels dispositifs pour des milliers de jeunes ? Nous avons posé la question à plusieurs acteurs.

► Marie Louise Cissé est chargée de programme « Plaidoyer et genre » au secrétariat exécutif du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa).

► Christian Fusillier est chef de projet au sein de la division « Éducation, formation professionnelle et emploi » de l'Agence française de développement (AFD).

► Ibrahima Hathie est directeur de recherche au sein de l'Initiative prospective agricole et rurale (Ipar) au Sénégal.

► Bio Goura Soulé est chargé de programme au Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (Lares) au Bénin.

► Ben White est professeur émérite en sociologie rurale à l'International Institute of Social Studies, de La Haye aux Pays Bas. Il est spécialisé sur les processus de changements agraires et sur l'anthropologie et l'histoire de l'enfance et de la jeunesse, en particulier en Indonésie.

GDS : La volonté affichée de nombreux gouvernements africains de développer des stratégies en faveur des jeunes s'est-elle traduite par des changements politiques concrets ?

Ben White : Il me semble que ce regain d'intérêt des politiques pour les jeunes et l'agriculture est en partie lié à une sorte de panique politique et morale. Les frustrations des jeunes, nées du chômage chronique, de la faible qualité de l'éducation, de la pauvreté et de la corruption ont conduit les élites et les gouvernements à s'inquiéter du potentiel de radicalisation de la jeunesse. Surtout depuis que les « printemps arabes » et d'autres événements récents ont montré que la jeunesse a le pouvoir de renverser des gouvernements. Mais les décideurs politiques n'ont souvent que peu d'idées concrètes pour résoudre le problème du chômage des jeunes, en dehors de « maintenir les jeunes ruraux dans l'agriculture ».

Ibrahima Hathie : Les autorités ont pris conscience de l'ampleur de la question de l'emploi des jeunes. Les réponses proposées sont néanmoins largement en deçà des défis posés par l'insertion des jeunes. Partout, en Afrique subsaharienne, prolifèrent des agences et des fonds de promotion de l'emploi des jeunes qui n'ont souvent aucune prise sur la réalité, fournissent des ressources à des jeunes peu préparés et ne mettent pas en place des systèmes de suivi-évaluation permettant de tirer les leçons et de progresser. Ces efforts visent le plus souvent les jeunes diplômés chômeurs, plus vocaux et mieux organisés. Même dans le cas de projets agricoles et ruraux, les promoteurs ciblent souvent des jeunes diplômés urbains (ou ruraux vivant en ville), ce qui explique leur taux d'échec élevés. Peu d'expériences ciblent spécifiquement les jeunes ruraux et dans ces cas, la réflexion n'est pas centrée sur une installation qui respecte la structuration du milieu. Les fermes agricoles calquées sur un modèle occidental de l'organisation patronale et/ou de firme, survivent le temps que durent les financements de ces types de projets.

Christian Fusillier : Afficher la volonté politique est une première étape importante et nécessaire. Mais la plupart des pays ne la concrétise pas encore dans les choix budgétaires, et compte encore trop sur l'aide internationale. La Banque mondiale par exemple met en œuvre de nombreux projets nationaux en appui à l'emploi des jeunes, avec des montants importants. Par ailleurs, l'accent est davantage mis sur les jeunes en milieu urbain, où se situent le plus d'entreprises formelles susceptibles d'employer des jeunes. Tra-

vailler sur la formation et l'emploi des jeunes en milieu rural reste complexe et les réponses sont assez standardisées : apprentissage, appui à l'installation de jeunes agriculteurs. Il y a plus important que la formation : créer des conditions plus favorables au développement du tissu de petites entreprises souvent informelles, afin qu'elles soient demandeuses de compétences et de jeunes formés.

Bio Goura Soulé : Pour le moment, il y a peu de changements politiques concrets. Peut-être aussi parce qu'on ne sait pas très bien ce qu'il faut faire exactement au-delà des instruments classiques de création de fonds ou d'agences spécialisés. Or, c'est de la démagogie de penser que l'on va résoudre les problèmes de formation et d'emploi de cette manière. La vraie question est de savoir comment dynamiser l'activité économique en milieu rural et comment créer des liens forts entre les différents secteurs d'activité, pour à la fois créer des emplois non agricoles en milieu rural et rendre valorisants et rémunérateurs les emplois dans la production agricole. Aujourd'hui aucune politique ne travaille sur cet aspect.

GDS : Il existe en effet une multitude de dispositifs de formation et d'insertion, mais qui n'accompagnent en général que quelques milliers de jeunes sur quelques années. Qu'en pensez-vous ?

CF : Les dispositifs de formation et d'aide à l'insertion sont souvent dispersés sous la tutelle de différents ministères (emploi, jeunesse, formation professionnelle, travail, agriculture...), avec peu de coordination transversale. Les difficultés de coordination entre bailleurs de fonds contribuent

largement à cet éparpillement. Des efforts restent aussi à faire sur la mise au point des outils de suivi-évaluation et de mesure des effets et impacts des dispositifs de formation-insertion, et sur la capitalisation des bonnes pratiques. Sur cette base des argumentaires devront être adressés aux politiques pour une reprise à plus grande échelle.

IH : La plupart des écoles de formation de jeunes sont fondées sur des modèles coûteux, peu reliées à la demande et dont l'efficacité est souvent douteuse. Une formation qui touche un grand nombre de jeunes requiert des ressources financières, matérielles et humaines énormes souvent hors de portée des pays en développement. Malgré tout, le financement de la formation professionnelle exige un engagement des États qui doivent la considérer comme une priorité dans leurs choix budgétaires.

« Les dispositifs ciblent plutôt les jeunes urbains »

ministères (emploi, jeunesse, formation professionnelle, travail, agriculture...), avec peu de coordination transversale. Les difficultés de coordination entre bailleurs de fonds contribuent



C Marie Louise Cissé : L'étude du Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa) sur la situation des jeunes ruraux a montré que malgré l'existence de dispositifs de formation, de politiques et de programmes, les moyens pour encourager les jeunes à s'insérer durablement dans l'agriculture sont insuffisants, et souvent inadaptés. Les curricula de formation sont conçus de manière à fabriquer plutôt des techniciens de bureau que de véritables praticiens de terrain. Lorsque les formations sont plus près de la pratique, comme c'est le cas de celles qui sont données dans les centres spécialisés pour jeunes déscolarisés, elles disposent rarement de moyens suffisants pour générer un grand nombre de compétences.

BGS : Aujourd'hui la formation se dégrade de plus en plus. Non seulement, une partie importante de jeunes n'ont pas accès à la formation, mais ceux qui sont formés sortent pour la plupart avec des niveaux de compétences et de savoir faire très faibles. Il y a des centres de formation qui n'ont aucune qualification, parfois même pas d'autorisation officielle pour exercer. Des milliers de jeunes sortent ainsi chaque année de formation, mais ils ne savent rien faire. Les formations ne permettent pas non plus de combattre les préjugés sur l'agriculture. Et d'ailleurs la plupart des jeunes qui suivent des programmes de formation agricole ne s'installent pas en agriculture ensuite. Les jeunes qui veulent s'installer après leur formation quant à eux ne bénéficient en général d'aucun accompagnement post-formation alors même que les conditions d'installations sont difficiles. Ils finissent souvent par se décourager.

GDS : Comment financer de manière durable la formation professionnelle des jeunes ruraux ?

MLC : Il faudra l'implication des gouvernements, des partenaires techniques et financiers, mais aussi du secteur privé et des organisations paysannes. Il

est possible d'envisager de nombreux mécanismes de financement durable. Le sponsoring des jeunes ruraux par des banques agricoles ou des entreprises privées permettrait d'adapter une formation professionnelle aux besoins. Le mentorat dans les organisations paysannes permettrait de former les jeunes agriculteurs de façon concrète et pertinente, en leur montrant qu'ils peuvent gagner leur vie dans l'agriculture, qu'ils peuvent être des exemples à suivre et que le développement se fera avec eux.

CF : On peut recommander la lecture des travaux faits par le Groupe d'experts en formation professionnelle, par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, ou encore par le Réseau FAR (Formation agricole et rurale), sur financement de l'AFD. Les budgets nationaux dédiés à la formation professionnelle sont très faibles (souvent moins de 5 % du budget de l'éducation), et encore plus faibles lorsqu'il s'agit de formation agricole. Les transferts de responsabilité et de moyens aux régions et communes dans le cadre des politiques de décentralisation, restent encore très théoriques. Les fonds de financement de la formation professionnelle financent en partie des formations de jeunes ruraux, mais à des échelles très réduites. Plusieurs exemples de bonnes pratiques sont donnés par des pays d'Amérique latine, ou d'Afrique australe (notamment des taxes agricoles dédiées à la formation agricole, gérées par des fonds ad hoc).

GDS : On assiste à une multiplication de fonds de financement de la formation professionnelle En Afrique. Que pensez-vous de ces outils ?

CF : Ces fonds ne sont pas de création récente, pour la plupart. Pour ne parler que de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, il existe depuis 10 ans un Réseau africain des institutions et fonds de formation professionnelle (le Rafpro) qui compte 12 membres. Plusieurs fonds se sont récemment restructurés, et affichent de nouvelles ambitions : augmenter de façon significative

leurs ressources en devenant organisme collecteur à la source (taxe d'apprentissage, taxe de formation professionnelle sur les salaires), labelliser les dispositifs de formation, déconcentrer les guichets, élargir les cibles (ne pas rester sur du financement de la formation continue et élargir à certaines formations initiales ou à des formations de chômeurs ou publics vulnérables). Les fonds de financement de la formation professionnelle peuvent et devraient devenir dans les années à venir de véritables leviers pour un financement durable de la formation professionnelle. Cela implique de la volonté politique en ce sens : rendre obligatoire dans les faits les contributions des entreprises formelles, identifier des modalités de contribution des entreprises informelles via leurs représentations formelles, professionnaliser les personnels des fonds.

MLC : Ces initiatives portant sur la création de fonds destinés à accompagner l'installation des jeunes dans l'agriculture sont bonnes et à saluer. Mais la portée de ces fonds est souvent limitée. Dans la plupart des cas, il s'agit de fonds à durée de vie et ressources limitées. De ce fait un grand nombre de jeunes n'arrive pas à y accéder en quantité suffisante pour assurer des investissements dans leur exploitation. De même, le suivi des bénéficiaires est souvent très mal assuré, notamment lorsque des motivations politiques accompagnent l'allocation des ressources.

GDS : *Quelles sont les autres limites des politiques et programmes existants à destination des jeunes ruraux ?*

BW : Il me semble que de nombreuses initiatives (y compris celle de l'Organisation mondiale du travail) se concentrent sur le renforcement des capacités d'« entrepreneuriat » des jeunes, ce qui est un peu une façon de dire : « nous ne pouvons pas créer des emplois pour vous, débrouillez-vous pour inventer les vôtres ! ». Mais les problèmes d'emplois des jeunes sont trop importants pour être laissés aux mécanismes du libre marché. Les gouvernements ne devraient pas oublier qu'il est de leur responsabilité de créer des emplois via des investissements publics. Ce n'est pas une opinion très populaire dans le contexte néo libéral actuel, mais il est temps de comprendre les échecs des stratégies néo libérales pour aller vers des politiques publiques moins libérales et plus sociales.

GDS : *Les stratégies des jeunes ruraux dépassent largement le domaine de la production agricole. Les programmes et politiques en place prennent-ils bien en compte cette pluriactivité ?*

CF : En effet les jeunes ont plusieurs territoires et espaces de vie, qu'il est difficile de prendre en compte dans les politiques et programmes-projets de développement, qui s'adressent en général à des populations locales ancrées sur un territoire. Des efforts sont faits cependant pour intégrer cette dimension, notamment dans les centres de formation professionnelle, en pro-

posant des formations polyvalentes qui devraient aider les jeunes à s'adapter à leurs différents contextes de vie : par exemple, des centres de formation agricole proposent des formations aux bases de la maintenance (petite mécanique, soudure, électricité). Il y a aussi des initiatives intéressantes pour que les jeunes puissent être formés dans plusieurs établissements, afin d'acquérir des connaissances complémentaires (parcours de formation). Cependant cette question reste d'actualité, et nécessiterait que l'on fasse un inventaire des initiatives et pratiques intéressantes.

IH : La pluriactivité est une donnée essentielle avec laquelle composent les jeunes ruraux dans leurs stratégies d'insertion et d'adaptation à un environnement de plus en plus changeant. Les jeunes ruraux évoluent dans des réseaux informels où la maîtrise et la diffusion de l'information ainsi que l'offre de tutorat constituent des éléments essentiels du dispositif d'insertion. Dans ces conditions, l'apprentissage et l'exercice d'un métier dépendent

plus des antécédents des tuteurs (anciens migrants par exemple) et de leur possibilité de coaching. La compréhension des modes d'accès aux activités est un premier pas pour une réponse appropriée des politiques et programmes. Au-delà de la question spécifique des jeunes, les programmes et politiques ont tendance à promouvoir la spécialisation alors que l'agriculture familiale est par essence adossée sur la diversification des activités et des sources de revenus, une façon aussi de se prémunir contre certains risques.

GDS : *Avez-vous un exemple d'État en Afrique qui aurait mis en place une politique plus ou moins exemplaire touchant les jeunes ruraux ?*

CF : Le Cameroun est un bon exemple. Grâce au C2D (contrat de désendettement-développement entre le Cameroun et la France, mis en œuvre par l'AFD) le gouvernement camerounais a décidé de consacrer dans la durée des ressources importantes à la formation et à l'emploi des jeunes ruraux. Plusieurs programmes ont été mis en place, parmi lesquels le programme Afop (Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, lire p. 11-12), qui est parvenu à fédérer les réseaux (centres publics, privés, centres portés par des ONG, des organisations confessionnelles) jusqu'à lors épars de formation agricole et rurale au sein d'un même réseau regroupant plus de 70 centres. Le cas de ce programme met en évidence qu'il faut se donner du temps pour modifier durablement le paysage de la formation : la construction du programme a commencé il y a une dizaine d'années. Il met aussi en évidence la difficulté à inscrire de manière durable les acquis du programme dans la politique nationale. Pour l'instant le programme, qui a pourtant fait ses preuves, est encore dépendant d'un financement extérieur. ■

« Il faut surtout encourager les petites entreprises en milieu rural »

Quelle mobilisation collective des jeunes ruraux ?

Liora Stührenberg (liora.stuhrenberg@inter-reseaux.org) et Zakaria Kadiri (zakaria.kadiri@gmail.com)

LES JEUNES RURAUX se mobilisent-ils collectivement en Afrique ? De quelle manière ? Cet article présente quelques éléments d'analyse et de réflexion sur la mobilisation collective des jeunes ruraux ouest-africains ainsi que sur l'émergence de jeunes leaders en milieu rural au Maroc.

► L'encadré sur le Maroc a été réalisé par Zakaria Kadiri, sociologue à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain-Chock-Casablanca.

► Cet article s'appuie sur plusieurs ressources :
 – Le dossier sur les Jeunes ruraux de la revue *Afrique contemporaine*, 2005.
 – L'étude préparatoire à la mise en place du Collège des Jeunes du Roppa, Bio Goura Soulé, 2014.
 – Les entretiens réalisés dans le cadre de ce *Grain de sel* et disponibles sur le site d'Inter-réseaux.

LES JEUNES RURAUX sont particulièrement concernés par les mobilisations collectives. Interrogés sur la raison d'un tel dynamisme, beaucoup d'entre eux estiment avoir « une plus grande compréhension de leur environnement » qui alimente un sentiment de révolte et une « plus grande ouverture d'esprit » qu'ils associent à l'éducation scolaire.

En effet, l'école confère la capacité de lire et d'écrire et décuple l'accès à l'information, aux médias et aux lois. Les médias participent à fournir des points de comparaison qui permettent de fixer un niveau d'aspiration. Le développement des réseaux sociaux et des technologies de communication a accru les possibilités d'échange et de mobilisation. Les voyages à l'extérieur du village, liés à des phénomènes migratoires de plus en plus fréquents, participent à doter les jeunes de références qui leur donnent la volonté d'améliorer les conditions de vie dans leur village.

Des mobilisations politiques, propres aux dynamiques rurales. Les jeunes ruraux sont particulièrement mobilisés autour du politique. Dans les années 1990 et 2000, cette implication a notamment pris la forme de milices rurales en Côte d'Ivoire, de groupes de jeunes combattants au Liberia et en Sierra Leone, d'associations politiques ou religieuses au Bénin. Les jeunes ruraux s'engagent également beaucoup dans des projets de développement local ou des mouvements religieux (lire aussi p. 38-39).

Longtemps, la littérature a eu tendance à considérer que les mobilisations des jeunes ruraux étaient essentiellement « pilotées » par ce qui se passait en milieu urbain. Les études menées à partir des années 1990, suite aux conflits et aux violences politiques en milieu

rural (Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Liberia notamment) ont toutefois montré que ces mobilisations étaient profondément liées aux structures foncières et agricoles.

La position et les perspectives des jeunes ruraux s'intègrent dans une trajectoire politique longue, elles ne sont pas que le fruit de crises économiques, politiques et sociales. L'engagement des jeunes ruraux dans des associations de jeunes, des comités de vigilance, des projets de développement témoignent de leur capacité à se positionner pour avoir accès à la citoyenneté et aux ressources publiques.

Une faible mobilisation collective dans l'agriculture. Le niveau d'organisation des jeunes dans l'agriculture reste en revanche assez faible. Il existe différents types d'organisation de jeunes agriculteurs : certaines sont suscitées par les pouvoirs publics (les « Fadas » au Niger, la Fédération nationale des jeunes professionnels agricoles du Faso au Burkina), d'autres résultent de l'initiative de jeunes agriculteurs souvent à la sortie de centres de formation (Fédération nationale des jeunes ruraux du Mali), d'autres enfin sont mises en place par les organisations paysannes (Collèges des jeunes du Réseau des organisations de producteurs d'Afrique de l'Ouest).

Toutes ces organisations sont généralement de faible envergure et dynamisme. Selon une étude du Collège des jeunes du Conseil national de concertation et de coordination des ruraux (CNCR) au Sénégal, cette situation est due à un certain nombre de barrières. Dans le monde rural sénégalais, les jeunes engagés dans les organisations sont stéréotypés de « retardataires » ou de « fainéants ». Ils sont la force vive de la famille et sont mieux perçus dans les travaux champêtres que

Une forte dynamique organisationnelle... sauf dans l'agriculture

AU SÉNÉGAL, les jeunes sont souvent organisés dans des associations culturelles et sportives, dont la création est motivée par la participation de la localité aux compétitions sportives pendant la saison pluvieuse. Les jeunes développent également des formes d'organisations qui constituent une force de contestation et de proposition comme les organisations de chômeurs ou de jeunes entrepreneurs. Ils sont aussi représentés dans les partis politiques ou les organisations de la société civile.

Contrairement à la dynamique organisationnelle des jeunes dans ces domaines d'activités, dans

l'agriculture leur faible initiative organisationnelle les empêche de développer des formes d'organisations spécifiques. Les rares initiatives existantes ne dépassent guère le niveau local et sont caractérisées par une certaine fragilité. Dans le monde rural sénégalais, les jeunes sont mieux perçus dans les travaux champêtres que dans le militantisme des organisations.

Marie-Louise Cissé, secrétariat exécutif du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa).

dans le militantisme des organisations. Comme ils manquent d'expérience et sont peu formés, ils ont plutôt tendance à rejoindre les organisations existantes qu'à créer les leurs. Or ils ont souvent du mal à faire passer leurs revendications dans des sociétés où il est mal vu pour un jeune de remettre en question les propos d'un adulte. Ils sont aussi généralement mis à l'écart des instances de prise de décision. Du fait de cette intégration difficile, ils ont tendance à se désintéresser des organisations paysannes (lire aussi p. 18-19). ■

© dessin de Stew Patrikian, paru dans Grain de sel n°50, avril-juin 2010



Au Maroc, l'émergence de jeunes leaders

AU MAROC, le rapport des jeunes aux politiques publiques et aux enjeux de pouvoirs et aux aînés a connu de fortes mutations depuis l'indépendance du pays en 1956. Si le pays n'a pas connu de grands bouleversements politiques et militaires comme d'autres pays africains, il n'en demeure pas moins que l'élite rurale a été au centre des mobilisations collectives et des rapports de pouvoirs avec l'État.

Les jeunes au cœur des mutations sociales et politiques. L'élite rurale a été pendant longtemps marquée par la figure du notable, ancrée localement grâce à des réseaux familiaux et lignagers ainsi qu'à des capacités héritées comme le cheptel, le foncier familial ou les moyens financiers afin d'exercer son leadership. Toutefois, de nouvelles structures d'opportunités sociales ont été créées depuis la fin des années 80 influençant l'action des pouvoirs publics qui, depuis, a pris en charge des concepts, véhiculés aussi au niveau international, comme « société civile », « participation des populations », et a vu l'émergence de nombreuses associations de développement local.

Dans ce nouveau cadre d'exercice du pouvoir, la notabilité traditionnelle cherche à se repositionner et se confronte à de nouveaux leaders, qui font valoir des légitimités professionnelles et se mobilisent dans des associations de développement et des coopératives de producteurs. Ces nouveaux leaders sont jeunes, instruits lors d'un passage en ville, parfois à l'université, pas nécessairement issus de grandes familles ni héritiers d'un capital financier et foncier. Parallèlement, ils sont capables de gérer des associations d'irrigants, des coopératives de lait, des associations d'eau potable, etc. Ils possèdent pour cela des capacités managerielles, techniques et de gestion financière et administrative des associations. Parfois, ils sont capables de monter des projets mobilisant des fonds conséquent et qui dépassent l'action au niveau du village pour toucher

d'autres territoires plus larges.

Toutefois, même si ces mobilisations occupent une stratégie importante dans la quête du leadership, les jeunes leaders revendiquent leur identité d'agriculteur, plus que les autres leaders notables. « *Je suis agriculteur, de père en fils* », nous rappelle un jeune instituteur au Maroc. Cette revendication est aussi importante car la jeunesse rurale est de plus en plus caractérisée par son passage en ville pour des études ou sa pratique d'un travail non agricole en parallèle (instituteurs, ouvriers, etc.).

Jeunes et champ politique. Si la mainmise des pouvoirs publics sur l'espace rural a été favorisée par un système politico-institutionnel qui ne donnait d'espace qu'à la notabilité, les dynamiques actuelles laissent la place à un nouveau leadership qui se base sur des ressources et des compétences nouvelles. Si le pouvoir traditionnel est encore fort, les nouvelles opportunités créent de la compétition entre différentes ressources permettant l'émergence et le positionnement d'un nouveau leadership jeune.

Leur légitimité acquise dans le mouvement associatif, certains jeunes investissent dorénavant le champ politique en se présentant aux élections communales. Toutefois, leurs résultats ne sont pas toujours les mêmes. Les communes et les ONG sont encore deux arènes où les leaders mobilisent des ressources différentes. Si certains jeunes ont pu accéder à la présidence de communes rurales, c'est parce qu'ils mobilisent aussi les ressources qui caractérisent les notables : des liens forts avec les autorités publiques, des moyens financiers d'héritage ou d'autres activités non agricoles, etc. De ce fait, il existe bien un « plafond » pour les jeunes leaders : pour eux, le monde politique local reste encore difficile à atteindre. Et ce sera le cas tant qu'ils n'y mobilisent que leurs ressources techniques et managerielles.

Radicalisme religieux: quel attrait sur les jeunes ?

Hans De Marie Heungoup

SELON HANS DE MARIE HEUNGOU, cela fait plusieurs décennies qu'un fondamentalisme religieux se développe dans la région, notamment auprès des jeunes. Plusieurs éléments expliquent ces évolutions.

► Hans De Marie Heungoup est politologue et chercheur camerounais à l'International Crisis Group.

► Propos recueillis par Inter-réseaux en octobre 2015.

► Pour en savoir plus, vous pouvez lire le rapport récemment publié par l'International Crisis Group intitulé « Cameroun : la menace du radicalisme religieux » (septembre 2015).

GRAIN DE SEL : *L'Afrique de l'Ouest et du Centre connaît-elle une radicalisation religieuse selon vous ?*

HANS DE MARIE HEUNGOU : Oui, principalement autour du bassin du lac Tchad. Avant le développement de Boko Haram, ces évolutions ont déjà donné lieu par le passé à des affrontements mortels, comme ceux de la fin des années 1980 autour du mouvement Maïtatsine et plus tard autour du mouvement Yan Izala.

Cette radicalisation concerne aussi certains mouvements au sein de la chrétienté. Depuis les années 1970, et surtout à partir des années 1990, suite aux lois sur les libertés d'associations religieuses, on a observé en effet le développement des églises dite de « réveil » (*born again*, en anglais). Ces églises n'ont pas encore donné lieu à des situations de violence au Cameroun et au Tchad, mais comme on le voit en Centrafrique, elles peuvent être instrumentalisées et catalyser des conflits au départ politiques qui prennent par la suite une dimension ethno religieuse. Leur fond doctrinaire est assez exclusiviste ; elles pensent détenir la totale vérité et sont par conséquent peu ouvertes à la possibilité de dialogue et de compromis avec d'autres religions.

GDS : *Les jeunes sont particulièrement attirés par ces mouvements. Pourquoi ?*

HDMH : Je pense qu'il y a plusieurs explications. Au Cameroun, la jeune génération s'intéresse davantage aux mouvements salafistes ou wahhabites parce que l'establishment traditionnel soufi est gouverné par des personnes qui ont passé la soixantaine. Les jeunes n'ont pas de place dans les conseils représentatifs de l'islam. Par défiance par rapport à cette classe d'âge qui les exclue, ils se tournent vers un courant différent de celui de leurs parents.

Au niveau de la chrétienté, les églises du réveil

prolifèrent grâce à un discours centré sur la réussite immédiate. Elles promettent à ceux qui les rejoignent un mari, un travail, des enfants, etc. Les jeunes et les femmes ont tendance à être plus sensibles à ce discours car ils sont plus vulnérables économiquement et socialement. 60 % des moins de 35 ans au Cameroun sont au chômage. Parmi les 40 % restant, une grande partie est dans le sous-emploi. De plus, l'église catholique est plutôt

traditionnelle et promeut un ordre social plus ou moins patriarcal. Les pasteurs des églises de réveil sont en général plus jeunes.

GDS : *Ce radicalisme religieux touche-t-il davantage les jeunes en milieu rural ou en milieu urbain ?*

HDMH : Au Cameroun, le wahhabisme et le salafisme se développent plutôt chez les jeunes en milieu urbain, qui ont davantage les moyens que les jeunes ruraux d'aller se faire former au Soudan ou en Arabie Saoudite. Les outils de diffusion sur lesquels s'appuient ces courants — comme les vidéos, les cassettes audio, les réseaux sociaux ou internet — se trouvent plus facilement en milieu urbain.

Les églises du réveil se sont originellement développées dans la partie anglophone du pays — à la frontière avec le Nigéria qui est l'un des tout premiers foyers du mouvement évangélique et néo-pentecôtiste en Afrique — puis dans les villes de Yaoundé et de Douala. Mais peu à peu elles essaient de prendre pied dans certaines zones rurales en implantant des puits et des centres de santé, car les infrastructures publiques sont peu présentes.

GDS : *L'engagement dans ces nouveaux courants religieux permet-il aux jeunes d'améliorer leurs conditions de vie ?*

HDMH : Nous n'avons pas effectué d'études statis-

« Il y a un facteur générationnel dans le radicalisme religieux »

Jeunes et religion: quelle « instrumentalisation » ?

COMME DANS LES AUTRES DOMAINES, les jeunes sont souvent décrits comme une population « déboussolée » et donc facilement « manipulable ». Mais plusieurs chercheurs ont aussi souligné que la religion était devenue un « mode d'expression utile à des populations dans leur désir de mobilisation sociale et politique ». Des enquêtes menées auprès de jeunes engagés dans divers groupes chrétiens

et musulmans au Sénégal et au Burkina Faso ont montré que les dynamiques puritaines et rigoristes étaient des instruments de mobilisation, utilisées par certains pour contester leur environnement social et politique ainsi que l'ordre religieux traditionnel.

Pour en savoir plus : Dynamiques religieuses et mobilisations sociales en Afrique, F. Samson N'Daw, 2010.

tiques sur l'ensemble du Cameroun, mais nous avons recueilli de nombreux témoignages qui font apparaître plusieurs éléments. Certaines églises de réveil promettent aux fidèles la réussite et la résolution de problèmes en échange d'une contrepartie financière. D'autres interdisent de côtoyer des personnes qui ne sont pas de la même église et conduisent certains jeunes à se couper de leur famille et de leurs amis. Dans ces cas, on ne peut pas dire que ces églises améliorent la situation économique ou sociale de ces jeunes.

Mais ces nouveaux courants peuvent aussi apporter un « gain » social et économique. Ce sont en effet des espaces de socialisation, des lieux dans lesquels les jeunes peuvent échanger avec d'autres personnes connaissant les mêmes situations et difficultés qu'eux. Il y a même des églises qui aident « réellement » leurs fidèles à trouver un époux ou une épouse. Comme ce sont des églises fréquentées par toutes les classes sociales, elles peuvent aussi permettre à certains de trouver un employeur.

Enfin, plusieurs témoignages rapportent des changements de vie assez radicaux. Certaines personnes racontent qu'avant de rejoindre un de ces mouvements religieux, elles avaient l'habitude de boire, de fumer, de prendre de la drogue, de voler. Certaines se sont même retrouvées en prison. En rejoignant ces courants rigoristes, elles disent être revenues « sur le bon chemin ». Ainsi les églises de réveil et les mouvements salafistes ou wahhabites peuvent à la fois permettre à des « délinquants » de devenir de « bons citoyens », mais aussi entraîner une radicalisation dangereuse de ces fidèles. Car ceux-ci tendent à considérer que ceux qui ne respectent pas les principes prescrits ne méritent pas d'être fréquentés et sont des mécréants.

GDS : *Qu'est ce que l'État pourrait faire pour empêcher la propagation d'un fondamentalisme religieux, notamment auprès des jeunes ?*

HDMH : Au Cameroun, l'État se concentre presque exclusivement sur la lutte armée contre Boko Haram. Il y a des actions de sensibilisation et de prévention pour empêcher les jeunes de rejoindre Boko Haram, mais elles sont menées par des associations de la société civile, sans soutien financier de l'État. Il n'y pas d'actions véritables de l'État contre la montée du fondamentalisme religieux. Dans le cas des églises de réveil, il y a même un soutien passif de l'État : ces églises en effet soutiennent tacitement le pouvoir en place, alors que l'église catholique a toujours été critique des régimes en place. L'État laisse en quelque sorte se développer des mouvements qui viennent concurrencer l'Église catholique.

Je pense qu'il est important que les États mettent en place des mesures face à la menace du radicalisme religieux. Il faudrait notamment promouvoir des institutions représentatives des églises de réveil et de l'islam, au sein desquelles il n'y aurait pas l'hégémonie d'un groupe ethnique ou d'une classe d'âge. Il faudrait mettre en place une charte sur la tolérance religieuse dans les différents pays. Il faudrait également contrôler la propagation de ces églises de réveil et des mouvements wahhabites et salafistes, sans nécessairement les interdire, mais en surveillant les prêches des imams et des pasteurs.

Enfin ce prosélytisme se nourrit des difficultés économiques et des exclusions sociales. Le développement socio-économique des régions les plus vulnérables est essentiel, afin que des pans entiers du territoire ne soient pas abandonnés à l'assistance sociale des wahhabites ou des églises de réveil. ■

Boko Haram recrute parmi les jeunes

MANIFESTATION extrêmement visible de cette radicalisation religieuse, Boko Haram tend aussi à recruter particulièrement auprès des jeunes.

Au Cameroun, les premières recrues auraient rejoint Boko Haram au début des enlèvements d'expatriés sur leur sol, début 2013. Ils servaient alors de guides locaux. Ils seraient aujourd'hui plusieurs centaines, voire milliers à avoir rejoint les rangs de l'organisation islamiste. Leurs missions se sont diversifiées : renseigner sur les positions camerounaises, aider au repli des combattants, transporter des munitions, et combattre...

Selon, le professeur Manassé Aboya Endong, directeur exécutif du Groupe de recherches sur le parlementarisme et la démocratie en Afrique, Boko

Haram n'a aucun mal à trouver des volontaires dans le Nord du Cameroun, qui est relativement pauvre. « Ces jeunes étaient vendeurs de carburant ou chauffeurs de mototaxis. Ils gagnaient en moyenne 2 euros par jour. Après les enlèvements et les rançons, ils peuvent toucher 1 million de F CFA (1 500 euros) ».

Beaucoup moins nombreux, les recrutements idéologiques s'appuieraient sur les quelque 1 500 jeunes Camerounais qui fréquentent des écoles coraniques au Nigeria et reviennent chaque année dans leur village. Des témoignages rapportent que d'autres recrutements, minoritaires, sont forcés.

Source : Jeune Afrique, septembre 2014 (« Quand Boko Haram recrute au Cameroun »).

Cahiers Agricultures: un numéro sur les jeunes ruraux au Maghreb

Zakaria Kadiri (zakariaa.kadiri@gmail.com),
Hichem Amichi, Sami Bouarfa, Marcel
Kuper

► Zakaria Kadiri est sociologue à la faculté des Lettres et des Sciences humaines Ain-Chock-Casablanca.

► Hichem Amichi est agro économiste, à l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) UMR G-eau.

► Sami Bouarfa (IRSTEA, UMR Geau) et Marcel Kuper (Cirad, UMR Geau) sont chercheurs en sciences de l'eau.

LA REVUE *Cahiers Agricultures* a consacré son numéro de novembre-décembre 2015 aux « Trajectoires innovantes des jeunes ruraux en agriculture irriguée au Maghreb ». Il apporte de nombreux éléments d'analyse et des éclairages originaux sur la dynamique des jeunes ruraux au Maghreb, qui font écho aux contributions de ce Grain de sel.

LE NUMÉRO THÉMATIQUE des *Cahiers Agricultures* a pour objet de renseigner la diversité des trajectoires de jeunes ruraux et d'analyser les nouvelles formes d'agriculture qu'ils impulsent, avec un regard interdisciplinaire et transversal sur plusieurs territoires agricoles irrigués du Maghreb. Qui sont les porteurs de ces nouvelles dynamiques ? Assistons-nous à l'émergence de nouveaux modèles d'agriculture au Maghreb ? Comment rendre visibles, particulièrement pour les politiques publiques, les dynamiques portées par les jeunes ruraux ?

Une catégorie sociale dynamique mais faiblement prise en compte. La question des jeunes est à l'ordre du jour des agendas politiques dans de nombreux pays du Sud. Au centre des préoccupations, la problématique de l'insertion socioprofessionnelle d'une jeunesse qui tient une place importante au plan démographique mais qui est confrontée par des taux de chômage et de sous-emploi élevés. On assiste à l'arrivée à l'âge actif d'un nombre important de jeunes, de plus en plus qualifiés, qui restent sans emplois. Ces préoccupations, du fait des enjeux politiques et sociaux qu'elles portent, se sont essentiellement concentrées sur la jeunesse des villes et ont très peu concerné les jeunes ruraux.

La littérature internationale s'est beaucoup focalisée sur les facteurs favorisant le départ des jeunes ruraux vers les villes pour grossir le contingent des chômeurs citadins. Elle se fait aussi l'écho d'un désintérêt des jeunes vis-à-vis de l'activité agricole et de la vie rurale de manière générale. Pourtant, plusieurs travaux récents soulignent le poids démographique et socio-économique important de cette catégorie sociale et son rôle décisif au sein des exploitations familiales et dans l'émergence de nouvelles organisations rurales.

Les articles du numéro thématique montrent qu'au Maghreb les jeunes ruraux se positionnent, prennent des initiatives et portent des innovations techniques et institutionnelles qui sont à l'origine, par exemple, du développement d'une agriculture irriguée qui couvre aujourd'hui l'essentiel des besoins des villes au Maghreb.

Ces jeunes sont aussi actifs dans d'autres secteurs agricoles et d'élevage, mais ils sont particulièrement visibles en agriculture irriguée. C'est un secteur dynamique, propice à l'installation des jeunes et soutenu par les États. Cependant, en l'absence de mécanismes

d'intégration et de programmes de développement spécifiques, les nouvelles dynamiques agricoles portées par les jeunes reposent souvent sur des accès informels et fragiles aux ressources productives. Les jeunes s'arrangent informellement, parfois collectivement, dans des dynamiques autour de ces ressources : foncier et capital, eau, savoir-faire et main d'œuvre.

Comment expliquer alors le paradoxe d'une faible prise en compte des jeunes ruraux dans les programmes de développement agricoles malgré leur implication réelle et active constatée dans ces zones ? Les contributions de ce numéro thématique reviennent sur les raisons d'un tel paradoxe en apportant des éclairages originaux sur deux principales thématiques.

Faire de l'agriculture autrement. La première concerne l'identité d'une jeunesse agricole née à l'ère de la libéralisation économique, après les ajustements structurels des années 1980. Cette jeunesse se définit non pas par son âge mais plutôt par un positionnement général marqué par une aspiration à faire de l'agriculture autrement, souvent en opposition

avec l'agriculture pratiquée par leurs parents. Malgré la diversité des trajectoires des jeunes et des territoires agricoles étudiés, les jeunes hommes aspirent au développement d'un petit entrepreneuriat agricole (ni de subsistance, ni de grande entreprise) avec l'ambition de pratiquer une agriculture irriguée génératrice de revenus suffisants, voire confortables. Alors que pour les jeunes femmes, les aspirations se cristallisent essentiellement en dehors de l'agriculture car trouvant peu de reconnaissance sociale dans les activités agricoles. Elles cherchent d'autres activités économiques pour s'épanouir et se valoriser.

La deuxième thématique aborde les contraintes multiples, économiques, sociales et institutionnelles, auxquelles font face les jeunes ruraux dans leurs processus d'accès aux ressources productives (terre et eau particulièrement) et les différentes stratégies qu'ils adoptent pour les contourner. En effet, en plus du fait que les dispositifs institutionnels ne sont pas adaptés aux jeunes, ceux-ci se trouvent confrontés à des difficultés économiques, principalement par le manque de possibilités d'accès au capital, et à des barrières sociales et culturelles. Ces difficultés limitent leur accès aux ressources dans des cadres légaux sécurisés et réduisent leur autonomie vis-à-vis de leurs aînés.

Enfin, les contributions du numéro thématique sur les jeunes ruraux au Maghreb s'interrogent sur

**« Les jeunes sont
particulièrement visibles
en agriculture irriguée »**

la place réservée aux jeunes en lien avec le devenir de l'agriculture irriguée dans la région.

Quelles places dans les nouvelles agricultures irriguées au Maghreb ?

Le parti pris de « rendre visible » des dynamiques agricoles portées par des jeunes ruraux a pour objectif de documenter les trajectoires des jeunes ruraux hommes et femmes qui s'installent (ou tentent de le faire) en agriculture. Les articles de ce numéro montrent comment certains jeunes arrivent à saisir de multiples opportunités pour construire des trajectoires qui ne sont pas linéaires et qui se font souvent dans la douleur. Les jeunes développent plusieurs stratégies comme la location des terres et le métayage, l'organisation en associations et coopératives de producteurs, le montage de projets en négociation avec l'État et le positionnement comme leaders locaux.

Toutefois, nous avons aussi observé des processus de marginalisation de certaines catégories de jeunes ruraux : les jeunes femmes, mais aussi les jeunes qui n'ont pas pu s'engager dans des formations. Ces pro-

cessus de marginalisation constituent à notre sens un chantier de recherche important dans un contexte socio-politique encore fragile.

Nous avons également montré que la plupart des jeunes ruraux ne se limitent pas à l'activité agricole ; la pluriactivité fortement associée à leurs mobilités permet de prendre certains risques et de s'engager dans des innovations institutionnelles ou techniques.

Ce numéro thématique se veut une contribution pragmatique par la documentation d'expériences concrètes sur un sujet non seulement passionnant mais aussi crucial pour l'avenir agricole et territorial des campagnes du Sud. Beaucoup reste cependant à faire pour bien amorcer et ensuite négocier la transition générationnelle qui peine à se faire au Maghreb. Il s'agit de questionner les limites des nouvelles formes d'agriculture portées par ces jeunes en termes de durabilité sociale, économique et environnementale. L'agriculture irriguée au Maghreb est désormais sur la voie de l'intensification et la nouvelle génération aura sans doute aussi à relever ces défis pour bâtir une agriculture saine et durable. ■

Cet article s'appuie sur les articles du numéro 6, volume 24 de la revue *Cahiers Agricultures* (novembre-décembre 2015) :

- Naouri M, Hartani T, Kuper M, 2015. Mobilités des jeunes ruraux pour intégrer les nouvelles agricultures sahariennes (Biskra, Algérie).
- Collard AL, Riaux J, Massuel S, Raïssi M, Burte J, 2015. « Et si on faisait comme ceux de la plaine ? » Aspirations et limites d'une petite agriculture dynamique en Tunisie centrale.
- Bossenbroek L, van der Ploeg JD, Zwarteveen M, 2015. Broken dreams? Youth experiences of agrarian change in Morocco's Saïss region.
- Quarouch H, Kuper M, Lejars C, 2015. Recevoir la parole des institutions et la leur retourner : parcours agricoles de jeunes ruraux diplômés-chômeurs dans le Saïss - Maroc.
- Hamamouche MF, Kuper M, Lejars C, 2015. Émancipation des jeunes des oasis du Sahara algérien par le déverrouillage de l'accès à la terre et à l'eau.



© Lisa Bossenbroek

Un cycle d'échange et de réflexions sur les jeunes ruraux

CE NUMÉRO DE *GRAIN DE SEL* s'inscrit dans le cadre d'un cycle de réflexions et d'échanges animé par Inter-réseaux et qui a impliqué plusieurs membres et partenaires. Il restitue un certain nombre d'éléments de ces réflexions. Nous vous invitons à retrouver sur le site web d'Inter-réseaux d'autres produits de ce cycle thématique consacré aux jeunes ruraux.

Deux autres publications en particulier ont été réalisées par Inter-réseaux. Un **Bulletin de synthèse** (n°17, *Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest : quelles réalités et quelles perspectives ?*), publié en octobre 2015, revient sur la définition de ces jeunes ruraux et interroge les grandes problématiques soulevées

aujourd'hui lorsqu'ils sont évoqués.

Un **Bulletin thématique** (n°270), publié en octobre 2015, propose une sélection d'informations et de documents consacrés aux jeunes ruraux. Nous vous proposons ci-dessous une sélection de références extraites de ce bulletin.

Enfin, la réalisation de ces publications et de la revue *Grain de sel* a suscité de nombreux **entretiens, échanges et réactions**, dont certains ont été retranscrits. Nous vous invitons à les retrouver sur notre site et à contribuer vous aussi à cette réflexion collective. Vos contributions pourront être publiées sur notre site.



© AVSF

Poursuivre la lecture

PLUSIEURS MEMBRES d'Inter-réseaux ont réalisé des travaux sur la question des jeunes ruraux, notamment :

– **Journée d'études : L'insertion socio-économique des jeunes ruraux en Afrique. Contraintes et perspectives**, Iram, juin 2013

L'agenda, les vidéos et les actes de la journée sont en ligne.

– **Étude : Capitalisation des actions de formation-insertion des jeunes conduites par les ONG**, Iram, janvier 2015

Cette étude aborde la question : « Comment et à quelles conditions l'offre de formation professionnelle soutenue par les ONG peut-elle mieux contribuer à l'intégration des jeunes dans l'emploi durable ? ».

– **Formation et insertion des jeunes paysans à Madagascar – Évaluation externe après 12 ans d'action**, Fert, Fifata, CNEAP, décembre 2013

Ce rapport d'évaluation vise à tirer les premiers bilans de la mise en place de 4 collèges agricoles en milieu rural à Madagascar.

– **Résultats du projet « Emploi Jeunes et Migrations en Afrique de l'Ouest » (EJMAO)**, Ipar, octobre 2014
Ce projet explore les politiques susceptibles de relever les défis de l'emploi auxquels les sociétés ouest-africaines font face.

Le réseau FAR, qui a coordonné à nos côtés la réalisation de ce numéro, a également publié de nombreuses ressources de référence sur le sujet :

– **Le site web du Réseau FAR** regroupe de nombreuses informations sur le réseau et les résultats de ses travaux de réflexion collective.

– **Séminaire : Rôles de la formation professionnelle agricole pour répondre aux défis des différentes formes d'agriculture en Afrique**, Réseau Far, novembre 2014

Les actes de ce séminaire ont été mis en ligne. Ils présentent des synthèses des différentes contributions et des résumés des échanges et débats qui ont suivi.

Sur la thématique des jeunes ruraux, nous vous

recommandons également la lecture des références suivantes :

– **Colloque : Accompagner l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales au Sud, SupAgro, juin 2014**

Les documents de ce colloque où sont intervenus des praticiens, des représentants agricoles, des responsables institutionnels et politiques, des chercheurs et des enseignants ont été mis en ligne.

– **Article : « Changement structurel et emploi en Afrique : État des lieux et enjeux de développement », Bruno Losch, mai 2013**

Ce document examine les caractéristiques de la croissance de la population active en Afrique, pour s'intéresser aux alternatives existantes en termes de capacité sectorielle d'absorption de la main d'œuvre.

– **Rapport : Young people, agriculture and employment Unu-Wider, avril 2014**

Ce rapport porte un regard critique sur les programmes cherchant à attirer les jeunes vers l'agriculture, considérés irréalistes et en décalage avec les contextes locaux.

– **Note : Les jeunes et l'agroalimentaire : aspira-**

tions, opportunités et défis, Future Agricultures, mars 2013

Cette note interroge les attentes et les aspirations des jeunes ruraux, les contraintes et opportunités pour eux dans l'agriculture ainsi que les politiques à mettre en œuvre.

– **Revue Afrique contemporaine : les jeunes ruraux, 2005 (n°214)**

Ce dossier se caractérise par une démarche essentiellement anthropologique et historique pour examiner la place et l'influence actuelles de la jeunesse en milieu rural en Afrique de l'Ouest.

– **Revue Alternatives Rurales : Hors-série sur les jeunes ruraux, Alternatives rurales, juin 2015**

Ce hors-série présente des articles et des témoignages sur les jeunes ruraux aujourd'hui au Maroc et en Algérie.

– **Perspectives économiques en Afrique 2012 : Emploi des Jeunes, Bad, OCDE, Pnud, 2012**

Ce rapport présente de nombreuses données sur les niveaux de formation et d'activité professionnelle des jeunes. Il émet aussi des recommandations visant le secteur rural.

Grain de sel: Contribuez au numéro à venir sur le pastoralisme!

INTER-RÉSEAUX ANIME depuis début 2015 un cycle de réflexion et d'échanges sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest. Plusieurs publications et outils ont déjà été produits dans le cadre de cette réflexion collective et prospective. Un **double bulletin de veille thématique** répertorie une sélection de ressources bibliographiques sur le sujet et une **cartographie** représente les différents acteurs régionaux impliqués

dans le pastoralisme en Afrique de l'Ouest. Ces deux produits sont en ligne sur le site d'Inter-réseaux.

Nos échanges et réflexions se poursuivent! Un prochain numéro de la revue *Grain de sel* sera consacré au pastoralisme, à ses défis et à ses perspectives dans la région. *N'hésitez pas à nous contacter* (inter-reseaux@inter-reseaux.org) dès maintenant si vous souhaitez contribuer!



Inter-réseaux en quelques mots

INTER-RÉSEAUX DÉVELOPPEMENT RURAL a été créé en 1996, à l'initiative de personnes engagées dans le développement rural et avec l'appui des pouvoirs publics français. Depuis ses débuts Inter-réseaux a évolué et se définit aujourd'hui comme « un réseau euro-africain multipolaire porté par des acteurs stratégiques ».

La finalité d'Inter-réseaux est de créer les conditions pour que les acteurs engagés dans le développement agricole et rural puissent agir en faveur des populations rurales et du développement d'une agriculture durable basée sur l'exploitation familiale capable de relever les défis : (i) de

nourrir les populations africaines dans un contexte de développement démographique important ; (ii) de créer des emplois et des revenus afin de lutter contre la pauvreté.

Inter-réseaux est un réseau multi acteurs au service de ses membres, et qui se veut utile aux acteurs engagés dans le développement agricole et rural. Il a pour mission de leur faciliter : i) l'accès à l'information, ii) le dialogue et la mise en débat, iii) la valorisation de leurs réflexions et expériences.

Votre revue Grain de sel

Grain de sel est une revue semestrielle.

Participez à l'élaboration de votre revue

Écrire dans *Grain de sel* ou participer à la rédaction d'un article pour un dossier? Réagir à un article? Apporter un témoignage, un avis? Débattre d'un sujet? C'est possible, et c'est simple!

Pour cela, il suffit de nous adresser vos contributions, individuelles ou collectives, à inter-reseaux@inter-reseaux.org

Tout texte est le bienvenu, quel que soit son format, dans la mesure où il pourra être valorisé de multiples façons (encadré, article de une ou deux pages, article sur le site web d'Inter-réseaux, etc.). Vous pouvez également nous suggérer des thématiques à creuser, par email ou courrier postal, cela nous intéresse!

Nous préparons déjà les prochains numéros

Le prochain numéro aura pour thème le pastoralisme. Contactez-nous si vous souhaitez participer à sa réalisation!

Vous recherchez un article dans un précédent numéro de Grain de sel?

Vous pouvez retrouver les numéros déjà parus sur le site web d'Inter-réseaux et en particulier les articles des derniers dossiers :

- N°67-70 : Année internationale de l'agriculture familiale : bilan et perspectives
- N°63-66 : Agroécologie en Afrique de l'Ouest et du Centre : réalités et perspectives
- N°59-62 : Quelles politiques pour les populations rurales pauvres du Sahel?

Announce aux abonnés de Grain de sel

Afin d'économiser des frais de port et d'édition, de plus en plus coûteux, nous vous proposons de recevoir *Grain de sel* via email en format PDF. Si vous êtes d'accord, merci de nous le confirmer par email à l'adresse suivante : secretariat@inter-reseaux.org, en précisant vos nom, prénom, organisme et adresse postale pour que nous puissions vous retirer de notre liste d'envoi courrier.

RECEVOIR GRAIN DE SEL

Grain de sel est diffusé par abonnement gratuit pour les ressortissants du Sud, et payant au Nord (22 euros par an, par chèque à l'ordre de Inter-réseaux ou par virement). Pour vous abonner, envoyez un courrier postal avec vos prénom, nom, adresse postale et adresse de courrier électronique à Inter-réseaux, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris France ou à Inter-réseaux, 09 BP 1570 Ouagadougou 09 Burkina Faso ou bien encore en envoyant un email à : secretariat@inter-reseaux.org



directeur de la publication	François Doligez
responsable du numéro	Liora Stührenberg
comité de rédaction	Cheikh Oumar Ba, Jean-René Cuzon, Benjamin Duriez, Pierre Girard, Gilles Goldstein, Anne Lhériaux, Sara Mercandalli, Nadia Ouattara, Anne Panel, Cécile Patat, Vital Pelon, Gauthier Ricordeau, Aurelle de Roméont, Anne-Laure Roy, El hadji Babacar Samb, Amandine Schlur, Bio Goura Soulé, Joël Teyssier, Betty Wampfler
conception graphique, mise en œuvre	Bureau Issala
photogravure, impression	IMB, 14400 Bayeux
éditeur	Inter-réseaux Développement rural - Paris Tél.: +33 (0) 1 42 46 57 13 secretariat@inter-reseaux.org www.inter-reseaux.org
dépôt légal	4e trimestre 2015
ISSN	1253-0166